LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5299 - DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



AFFAIRE DE L'EX-PDG DE LA SONELGAZ ET DES 26 AUTRES CADRES

Le verdict sera prononcé ce mercredi

Lire en page 4

Pour finaliser son programme de réalisation des grands projets

L'ALGÉRIE S'ENDETTE AUPRÈS DE LA CHINE



Belaïb, qui s'est entretenu hier avec le président du Conseil chinois pour la promotion de la coopération sud-sud, Lu Xin Hua, a évoqué la possibilité pour l'Algérie de contracter un prêt auprès de la Chine pour financer certains grands projets, précisant qu'il s'agit là d'une exception que compte faire l'Algérie compte tenu des faibles taux d'intérêt appliqués par la Chine et de la qualité des relations entre les deux pays.

Lire en page 2



TOUS LES DEUX S'EN PRENNENT À L'OPPOSITION

Ouyahia et Mezrag même combat

Lire en page 3



IL EST EXHIBÉ PAR DE JEUNES PALESTINIENS PENDANT LEURS AFFRONTEMENTS AVEC L'ARMÉE ISRAÉLIENNE

L'emblème algérien flotte en Cisjordanie, Ghaza et El Qods

Lire en page 5



FORMATION JOURNALISTIQUE MULTIMÉDIA

L'IFIRST honore ses sept lauréats à Alger

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



FORMATION JOURNALISTIQUE MULTIMÉDIA

L'IFIRST honore ses sept lauréats à Alger

L'INSTITUT de formation internationale et de recherche en sciences et techniques (IFIRST) de Dély Ibrahim (Alger) a récompensé la quatrième promotion de master 1 journalisme tous médias Algérie, dont le diplôme est délivré par son partenaire, l'Ecole supérieure de journalisme de Paris.
La cérémonie de remise des prix, qui s'est déroulée hier à Alger en présence des enseignants de l'école et des parents des lauréats, a été coprésidée par la directrice de l'IFIRST et le directeur pédagogique de l'Ecole supérieure de journalisme de Paris (ESJ). La directrice de l' IFIRST, Magra Hassina, a déclaré que ces nouveaux diplômés, au nombre de sept, ont acquis un capital important de connaissances dans le domaine journalistique à travers les programmes d'enseignement suivis durant leur cursus, ce qui leur a permis de décrocher un diplôme reconnu par les universités européennes. «Nos lauréats ont acquis des connaissances scientifiques et techniques ainsi qu'une formation adaptée. Nous ne doutons pas qu'ils seront partout nos ambassadeurs pour mettre en application les connaissances acquises au cours de leur formation », a-t-elle affirmé. Pour sa part, le représentant de l'ESJ a souligné la nécessité pour un journaliste d'être «plurimédia», c'est-à-dire de pouvoir travailler en même temps dans la presse écrite, la télévision, la radio et les sites électroniques. «Le développement des technologies de l'information et de la communication impose aux journalistes de développer leurs aptitudes professionnels et de développer davantage leur travail de terrain», a-t-il soutenu. Il a prévenu, par ailleurs, que le développement des TIC est une arme à double tranchant car les informations qu'on lit sur les sites sont souvent fournies par des robots, tels les moteurs de recherche, sans vérification, d'où l'importance des études journalistiques qui permettent au journaliste de faire la part des choses en vérifiant l'information.
Selon le communiqué de l'IFIRST transmis à la presse, cette formation dispensée en Algérie comprend une formation à tous les médias : presse, radio, télévision, Web et photo de presse. Les diplômes sanctionnant la réussite des études de master en journalisme touts médias et de licence en information et communication, ainsi que les cartes d'étudiants et les certificats de scolarité sont délivrés par l'Ecole supérieure de journalisme de Paris. Lesdits diplômes sont reconnus par le ministère français de l'Education nationale. L'ESJ de Paris est partenaire avec 70 établissements à New York, Dublin, Casablanca, Dubaï, Alger etc.

R. N.

POUR FINALISER SON PROGRAMME DE RÉALISATION DES GRANDS PROJETS

L'Algérie compte s'endetter auprès de la Chine

Le ministre du Commerce, Bekhti Belaïb, a exprimé le besoin de l'Algérie de contracter des crédits auprès de la Chine pour la réalisation des grands projets.



Belaïb, qui s'est entretenu hier avec le président du Conseil chinois pour la promotion de la coopération sud-sud, Lu Xin Hua, a évoqué la possibilité pour l'Algérie de contracter un prêt auprès de la Chine pour financer certains grands projets, précisant qu'il s'agit là d'une exception que compte faire l'Algérie compte tenu des faibles taux d'intérêt appliqués par la Chine et de la qualité des relations entre les deux pays.
«Les discussions sont actuellement en cours avec la partie chinoise», a-t-il annoncé sans préciser le montant que l'Algérie envisage de contracter. Durant cette réunion de travail, le ministre du Commerce a déploré le déséquilibre existant en matière d'échanges commerciaux entre l'Algérie et la Chine en faveur de ce pays asiatique. Dans sa réponse, Xin Hua a exprimé la volonté des entreprises chinoises d'investir davantage en Algérie, en estimant que c'est le «seul moyen d'équilibrer les échanges en faveur des deux partenaires».
Le président du Conseil chinois pour la promotion de la coopération sud-sud a assuré dans ce contexte la volonté des investisseurs chinois de renforcer l'investissement en Algérie en affirmant que la réduction des revenus de l'Algérie en raison de la baisse des prix du pétrole est un épisode passager. Accompagné d'une délégation de chefs d'entreprises chinois, Xin Hua a également été reçu par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé les entreprises chinoises à axer leurs efforts sur la réalisation de projets communs avec leurs homologues algériennes pour la fabrication de matériaux de construction.
Le ministre de l'Habitat a rappelé devant la délégation chinoise que l'Algérie avait adopté une politique de rationalisation des importations et s'était fixé l'objectif de construire des logements à 90 % avec des produits locaux. «Cette nouvelle politique adoptée par l'Algérie n'empêchera pas les entreprises chinoises d'intervenir dans des projets communs avec les Algériens et de les faire profiter de leur savoir-faire dans le domaine du bâtiment», a-t-il soutenu.
Tebboune leur a affirmé que l'Algérie sera bientôt autosuffisante en ciment qu'elle n'aurait plus besoin d'importer dès le deuxième semestre de l'année 2016, et même en fer destiné à la construction, qu'elle «compte cesser d'importer dès l'année prochaine». Tebboune a exprimé son souhait de voir l'émergence d'une véritable industrie du logement basée sur des moyens techniques modernes, un objectif auquel les entreprises chinoises pourraient participer en formant la main-d'œuvre algérienne.
Par ailleurs, il s'est dit satisfait de la qualité du travail fourni par les Chinois, que ce soit en matière de construction de logements ou d'infrastructures, et s'est réjoui du respect des délais de réalisation par les entreprises chinoises. Tebboune a tenu à signaler que, du côté algérien, le problème de retard dans le paiement ne se pose désormais plus.

Z. M.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME MERHABA

Une forte délégation de diplomates rend visite au groupe SIM

UNE FORTE délégation composée de 18 diplomates et représentants de diplomates a rendu visite, au courant de la semaine écoulée, au complexe agroalimentaire filiale du groupe Sim situé à Aïn Romana, dans la wilaya de Blida.
Cette visite initiée par le ministère des Affaires étrangères, qui entre dans le cadre du programme Merhaba, a permis aux représentants diplomatiques nouvellement installés en Algérie de découvrir les potentialités que renferme le marché algérien, et ce en vue de réaliser un partenariat avec des industriels algériens.
Le premier conseiller auprès de l'ambassade du Burkina Faso en Algérie, Manignan Roxane Adams Medah, a déclaré dans cet ordre d'idées : «La sortie d'aujourd'hui nous permet de voir quelles sont les potentialités qui existent en matière de production. Avec le groupe Sim, nous avons justement noté qu'il existe nombre d'opportunités, notamment pour les pays qui exportent beaucoup.
Le message sera passé à nos opérateurs économiques, intéressés par l'établissement d'un partenariat avec l'Algérie.» Le programme Merhaba, qui en est à sa deuxième édition, a été créé en faveur des diplomates nouvellement affectés en Algérie.
A travers ce programme, le gouvernement algérien essaye de faire découvrir la civilisation, l'histoire, la culture ainsi que les potentialités économiques de notre pays.
Concernant la visite des diplomates au complexe industriel spécialisé en agroalimentaire du groupe Sim, Mme Amina Mesdoua, directrice générale de l'Institut diplomatique et les relations internationales ainsi que représentante du ministère des Affaires étrangères, qui accompagnait le groupe des diplomates, déclaré «Aujourd'hui, nous avons voulu faire découvrir aux nouveaux diplomates une unité de production du groupe Sim, et à travers celle-ci les potentialités du pays.»
La réaction de M. Abdelkader Taieb Ezzraimi, Pdg du groupe Sim, a été judicieuse dans la mesure où il a affirmé : «J'attends beaucoup de cette visite puisque cette initiative venant du ministère des Affaires étrangères, que je remercie au passage, est une initiative louable. Ces diplomates sont là pour représenter leurs pays respectifs mais aussi pour présenter nos produits à leurs opérateurs économiques. Nous avons besoin de partenariat et de savoir-faire, aussi, nous restons disponibles pour toute initiative allant dans ce sens.» De son côté, le délégué commercial et principal conseiller commercial du gouvernement du Canada, Jocelyn Guimond, a fait remarquer : «C'est extraordinaire. C'est ça le partenariat et le commerce. Nous exportons du blé dur vers l'Algérie et nous importons en contrepartie du couscous du groupe SIM.» Ce dernier a tenu à rappeler que la règle commerciale 51/49 ne constitue aucun obstacle pour les investisseurs canadiens : «L'essentiel c'est d'établir un partenariat gagnant-gagnant.» Il a en outre précisé : «Nous faisons la promotion des sociétés algériennes, expliquant aux investisseurs canadiens qu'il existe des opportunités pour un partenariat avec l'Algérie.» Rappelons toutefois que le groupe Sim emploie actuellement 35 000 personnes en emploi direct et exporte ses produits vers 28 pays étrangers.

Yazid B.

TOUS LES DEUX S'EN PRENNENT À L'OPPOSITION

Ouyahia et Mezrag même combat

Un Ouyahia hors temps et hors normes, un Sellal méconnaissable et Mezrag Madani qui se défoule sur Benflis, voilà en résumé les moments forts de cette fin de semaine, qui en annonce d'autres.

Le SG du RND par intérim, Ahmed Ouyahia, a pris l'habitude, depuis qu'il est entré par la grande porte dans la vie politique en 1995 à l'occasion d'une conférence de presse (il était à l'époque conseiller du président Zeroual) d'accuser des parties de vouloir porter atteinte à la sécurité de l'Algérie et de leur conseiller de se regarder dans la glace et voir ce qui ne va pas réellement.

Pour Ouyahia, si la situation politico-financière ne prête pas aujourd'hui à l'optimisme, la faute en incombe d'abord aux autres et non aux politiques actuelles du gouvernement. Si l'ennemi intérieur est cette fois-ci-démasqué-il s'agit du président du MAK (non agréé), Ferhat Mehenni-, l'ennemi extérieur reste à trouver. Homme fort du régime durant plus de vingt ans, incrusté depuis très longtemps au cœur du pouvoir, au carrefour de l'action publique, Ouyahia s'affirme de plus en plus comme celui qui fait office de rempart face à une opposition politique sonnée par les récents changements opérés au sein du DRS.

Pourtant, tout le monde croyait révolu le temps où il était bon de mettre le malheur de l'Algérie sur le dos des autres. Et là Ouyahia revient à son péché mignon : montrer du doigt des parties invisibles pour cacher le manque de rigueur et la gestion hasardeuse des officiels. « Le danger ne vient pas seulement de l'extérieur. L'Algérie est menacée aussi par l'intérieur. La menace émane des partisans de la transition. Le peuple qui a brisé la période de transition vécue entre 1992 et 1995, avec une élection présidentielle libre et transparente, n'acceptera jamais un retour en arrière», a-t-il dit.


DR

Sellal au secours de l'entreprise

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal voulait sans doute donner à cette rencontre tripartite (gouvernement-syndicat-patronat) organisée à Biskra, loin d'Alger, un caractère social et populaire. Mal lui en prit puisque celle-ci a débouché sur un plaidoyer pour l'entreprise ; en témoigne le communiqué final qui parle de poursuite des efforts visant à améliorer l'environnement des entreprises, à renforcer la confiance des investisseurs et a développer la capacité d'ajustement des stratégies sectorielles devant stimuler la croissance». Le travailleur algérien, représenté en la circonstance par l'UGTA, est oublié et sacrifié sur l'autel de la productivité et la rentabilité chères aux patrons. Cependant, à la différence des fois précédentes, tout se déroule sur un fond de marchés nerveux ; les cours du pétrole dégringolent alors que la croissance extrêmement fragile ne semble pas pouvoir résister.

Sellal a même évoqué l'argent du trabendo pour pallier le manque à gagner dû à la chute brutale du prix du pétrole. Selon lui, «l'argent légitime de l'informel» doit être remis dans le circuit bancaire. De l'argent acquis au marché noir à travers la vente des produits prohibés donc interdits, que le gouvernement veut canaliser. Cette énorme masse d'argent qui circule encore à travers les circuits informels est devenue d'un seul coup «bonne à prendre». Aujourd'hui personne ne peut affirmer que cet argent n'a pas servi les maquis terroristes ou leurs commanditaires.

Madani Mezrag tel un ver nu

L'ex-chef terroriste revient encore sur le devant de la scène à travers, cette fois, un communiqué rendu public à défaut d'une apparition à la télévision-il n'est plus le bienvenu depuis que le gouvernement a fermé récemment la chaîne El Watan- mais pour fustiger Ali Benflis, le président de Talaiou El Houriet et demander pardon au président Bouteflika qu'il a violemment pris à partie lors de son passage à El Watan TV justement. Selon lui, la presse a déformé ses propos et instrumentalisé une partie de son intervention.

«Ils (la presse) ont saisi l'occasion de notre conflit passager avec le président, causé par une fausse expression dans un discours qui m'a été attribué», dit-il avant d'ajouter : «Ils se sont précipités et ont écrit de faux articles et déformé des propos». L'ex-chef de l'AIS a finalement préféré battre en retraite que d'affronter le glaive de plûtotla toute-puissante justice: «Je retire mes propos concernant la riposte forte que j'ai préparée pour le Président (Bouteflika) et j'ai décidé d'écrire une lettre sincère et forte pour donner au Président des conseils et lui rappeler ses promesses sur la charte» ajoute-il. En revanche, il enfonce un peu plus Ali Benflis, qui a affirmé n'avoir pris «aucun engagement» pour le retour de Mezrag sur la scène politique : «Si Ali Benflis a dit et s'est trompé. Il a parlé et il aurait dû se taire», lâche-t-il. Selon lui Benflis est un homme responsable appartenant au courant conservateur «qui connaît bien le danger de cacher la vérité» et celui d'une «fausse déclaration».

Il le soupçonne enfin de se préparer à l'investiture suprême : «Vos ambitions vous ont aveuglé et vous vous êtes suicidé sur le plan politique», écrit Mezrag.

H. A.


DR

Saâdani veut corriger les dysfonctionnements au sein du FLN pour en faire une locomotive

LE SECRÉTAIRE général du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani, veut corriger les dysfonctionnements au sein de sa formation politique et remporter la majorité des sièges mis en jeu dans l'opération de renouvellement du Conseil de la nation. Il l'a fait savoir hier au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba, lors d'un rassemblement régional des cadres de son parti issus des wilayas de l'est et de l'extrême est du pays. Le patron du vieux parti a appelé ses élus au sein des assemblées locales élues à faire preuve de solidarité et de mobilisation dans la perspective de ratisser large lors des prochaines sénatoriales et de conforter la position de sa formation sur l'échiquier politique national.

Dans un discours prononcé à l'occasion de la commémoration du 54e anniversaire des évènements sanglants du 17 octobre 1961 en France à l'origine des massacres d'immigrés algériens, le SG du FLN a réitéré sa proposition pour la formation d'un front interne dans le but de mettre à l'abri et de protéger le pays des ingérences extérieures. Cela est possible dans la mesure où tous les acteurs politiques, y compris les partis de l'opposition, ne peuvent être contre la stabilité du pays, a-t-il souligné, les invitant à s'inscrire dans cet objectif et à protéger la stabilité du pays. Revenant sur le passif de la formation qu'il préside, il a fait savoir que les pratiques anciennes qui ont prévalu au sein du FLN lors des échéances électorales précédentes sont révolues, faisant allusion à ceux qui utilisent l'argent sale appelé communément «chkara» pour acheter des voix, mettant en garde contre les déperditions de voix lors du renouvellement de la moitié des membres du Sénat en défaveur du FLN. Il a appelé, par ailleurs, à ouvrir les portes aux compétences, aux jeunes et aux femmes dans ces joutes électorales sénatoriales.

N. C.

BATAILLE DES SÉNATORIALES

Le SG du FLN en campagne

LE PATRON du FLN ne veut plus s'arrêter ou prendre une pause. Après la session du comité central et la confection de son Bureau politique, Amar Saâdani semble être décidé à lancer jusqu'au bout sa campagne des sénatoriales. Après Oran le voici à Annaba, réunissant ces centaines d'élus du vieux parti des régions de l'est du pays dans le but de les mobiliser et de leur inculquer les règles de la discipline et du respect des décisions de la direction politique. D'ailleurs, Saâdani ne manquera pas de fustiger les traîtres, ceux qui vendent leurs voix à d'autres candidats du parti, comme pour exorciser les démons qui ont permis au RND de le battre lors des sénatoriales de 2012.

Déjà, il a menacé ces «félons» de poursuites judiciaires et de sanctions disciplinaires lors de la rencontre avec les élus de l'ouest. Pour le SG du FLN, la victoire aux sénatoriales est un impératif, un objectif stratégique absolu pour le parti, niant vouloir prendre ces échéances de renouvellement du Conseil de la nation comme une «affaire personnelle», bien qu'il s'agisse de sa première «compétition» politique depuis son arrivée controversée à la tête du FLN en été 2013.

Haranguant sa «foule d'élus d'APC et d'APW», le patron du vieux parti a surtout tenté de défendre son initiative de création d'un front national élargi de soutien au programme du président de la République. Il a justifié son chantier par le fait qu'il existe des dangers et des périls qui guettent le pays et qu'il faudrait unir toutes les forces politiques nationales pour y faire face.

Alors que son allié présidentiel, le RND, a poliment rejeté son projet, prétextant un mode opératoire qui ne l'arrange pas, Saâdani cherche visiblement à maintenir son chantier et à lui trouver de nouveaux défenseurs et de partisans, notamment auprès des élus des autres formations politiques qui détiennent des sièges au sein des assemblées populaires communales et wilayales.

Pour Saâdani, ce soutien est susceptible de permettre aux candidats du FLN d'arracher haut la main les élections sénatoriales prévues dans quelques semaines, probablement au cours de la première quinzaine du mois de décembre.

Et comme c'est la mode médiatique et politique actuellement, Saâdani n'a pas manqué de critiquer l'opposition, notamment celle qui réclame des élections anticipées ou la mise en place d'une période de transition. Selon lui, il n'y aura ni présidentielle anticipée, ni rien d'autre, car « il faudra attendre 2019 pour briguer le fauteuil présidentiel». Dans la foulée, le patron du FLN mettra en exergue ses principales revendications pour l'instauration d'un Etat civil, expliquant que cet Etat civil est avant tout «un Etat de droit, de paix et de justice pour tous les citoyens».

Cette rencontre aura été l'occasion pour le chef du vieux parti d'évoquer la proclamation du 1er Novembre 1954, les idéaux de la Révolution armée et les bienfaits de l'indépendance, insistant sur les sacrifices des héros d'hier et des responsables d'aujourd'hui. Rappelons que Saâdani a instruit les 19 membres de son Bureau politique d'animer des meetings à l'intérieur du pays et à densifier leurs rencontres de proximité avec les élus du FLN et des citoyens en prévision de nouveaux défis ou d'échéances, comme probablement la révision de la Constitution.

H. R.


DR

4es JOURNÉES LITTÉRAIRES À MÉDÉA

La culture au service du développement

LA MAISON de la Culture Hassan-El Hassani de Médéa abrite, du 18 au 20 octobre, les 4es journées littéraires sur la thématique «La culture au service du développement», en présence d'hommes de lettres et d'enseignants venus de plusieurs régions du pays.
La conférence inaugurale de ces journées traitera du sujet relatif à «la vision du créateur sur le rapport entre la culture et le développement», sujet qui sera approché conjointement par le professeur et poète Ibrahim Sediki et le journaliste Slimane Bekhlili, suivi de lectures poétiques et de variétés musicales.
Des interventions sur les techniques d'écriture sont également au programme et seront animées par le professeur Kadhem Aboudi et les docteurs Serkama Achour et Ababsi Mohamed des universités de Ghardaïa et de Médéa.
En outre, il est prévu la projection du film «Krim Belkacem» dans la soirée du 2e jour des journées poétiques pour clore les séances de lectures poétiques prévues dans le programme mis en place, au grand plaisir des amateurs des belles lettres et d'autres poètes en herbe. Très attendue, la conférence-débat sur le rapport entre la culture et le développement sera le point focal de la 3e journée avec des échanges entre une brochette d'enseignants du département de littérature et lettres arabes de l'université de Médéa.
Les hôtes de la ville et les autres participants auront le plaisir de découvrir quelques sites touristiques et naturels de la région au cours d'une sortie d'agrément et de découverte du site de la forêt récréative de Ben Chicao où des poètes déclameront leurs poèmes. La clôture des journées poétiques sera marquée par une soirée musicale et de variétés qui sera animée par le chanteur chaabi Habirèche, en l'honneur des convives, et par la distribution de diplômes et de cadeaux symboliques aux participants. A noter que la précédente édition des journées poétiques et de la nouvelle ont été dédiées au défunt scénographe algérien Abdelkader Farah, mondialement connu pour ses travaux artistiques qui décorent le palais de la reine d'Angleterre.

N. B.

AFFAIRE DE L'EX-PDG DE LA SONELGAZ ET DES 26 AUTRES CADRES ET FONCTIONNAIRES POURSUIVIS POUR SURFACTURATION, FAUX ET USAGE DE FAUX

Le verdict sera prononcé ce mercredi

La présidente du tribunal correctionnel de Sidi M'hamed prononcera son verdict mercredi prochain dans l'affaire de l'ex-PDG de la Sonelgaz et des 26 autres inculpés poursuivis dans une affaire de malversation.

Le procureur de la République de l'instance judiciaire, Bouabdellah Hattem, avait requis en septembre dernier des peines allant de 7 à 10 ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars contre les 27 ex-cadres et ex-fonctionnaires des différentes agences et filiales commerciales de la Sonelgaz, à leur tête l'ex-PDG Bitouni Mustapha, qui avait occupé le poste au début des années 2000.
Le procureur de la République avait estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux accusations étaient formelles, notamment en ce qui concerne la mauvaise gestion des affaires internes de cette entreprise.
Les mis en cause sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation, dont faux et usage de faux dans des documents administratifs, surfacturations, trafic d'influence et utilisation de la profession à des fins personnelles. Les prévenus sont par ailleurs inculpés pour avoir créé pas moins de 6 000 fausses factures au détriment de plusieurs institutions de l'Etat, à l'instar de la présidence de la République, du ministère de la Défense nationale, du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ainsi que d'unités militaires situées dans les quartiers périphériques de la capitale. Les personnes incriminées occupaient des postes de responsabilité au sein des différentes agences commerciales implantées au niveau de la wilaya d'Alger, dont des directeurs commerciaux et financiers.
Les inculpés, qui se sont succédé à la barre pour répondre aux graves accusations portées à leur encontre par les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger, étaient unanimes à déclarer à la présidente en charge du dossier, Djidor Naima, n'y être pour rien dans cette affaire de malversation, estimant que «les anomalies et les carences existaient avant même qu'ils ne soient désignés en qualité de responsables au sein des différentes agences commerciales».
Il convient de signaler que le juge d'instruction chargé de mener l'enquête judiciaire a rendu une ordonnance de non-lieu en faveur de tous les mis en cause. Cependant, le procureur de la République a introduit un appel à la chambre d'accusation de la cour d'Alger, présidée par Zigha Djamila, première femme nommée en qualité de procureur général près la cour de Boumerdès. Elle avait non seulement annulé la décision du juge d'instruction mais avait également ordonné le renvoi de l'affaire devant le tribunal correctionnel, arguant que chacun des accusés impliqués dans cette affaire avait une part de responsabilité, notamment en ce qui concerne leur implication directe dans les faux et les surfacturations.
Tous les mis en cause ont comparu devant la présidente de la section des flagrants délits, conformément aux convocations qui leur ont été adressées par un huissier de justice.
Les avocats de la défense qui se sont succédé pour leurs plaidoiries ont estimé que les juges de la chambre d'accusation de la cour d'Alger avaient commis une grave erreur judiciaire en renvoyant l'affaire devant le tribunal correctionnel pour la simple raison que la chambre d'accusation de la Cour suprême avait confirmé l'ordonnance du juge d'instruction, alors chargé de l'instruction judiciaire.
Ils ont enfin sollicité l'application des articles relatifs à l'extinction publique en faveur de tous les mis en cause, arguant que les plaintes n'avaient pas été déposées au moment opportun. Les faits remontent en effet au début des années 2000 alors que ces dernières n'ont été enregistrées au niveau du greffe qu'en 2008.

Redouane Hannachi

OPÉRATIONS DE L'ANP À BORDJ-BADJI MOKHTAR, TAMANRASSET ET EL OUED

Huit contrebandiers arrêtés

HUIT CONTREBANDIERS ont été arrêtés et une quantité de produits destinés à la contrebande a été saisie lors d'opérations menées par l'Armée nationale populaire dans le sud du pays, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué rendu public hier.
«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji-Mokhtar et Tamanrasset (6e région militaire) ont intercepté, les 15 et 16 octobre 2015, sept (7) contrebandiers de nationalité algérienne et saisi un (1) camion, deux (2) véhicules tout-terrain, 2 040 litres de carburant, neuf (9) détecteurs de métaux et 1,250 kg de stupéfiants», précise la même source.
«Un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4ème région militaire) a arrêté, le 16 octobre 2015 lors d'une opération de ratissage près de la zone de Djamaa, un (1) contrebandier et saisi 1 224 bouteilles de différentes boissons», toujours selon le communiqué du ministère de la Défense nationale.
«D'autre part et au niveau de la 5e région militaire, les éléments de la Gendarmerie nationale de Batna ont arrêté, le 15 octobre 2015, deux (2) individus en leur possession deux armes à feu traditionnelles, un appareil d'emplissage de cartouches et d'autres objets», est-il encore noté dans le même communiqué.

M. B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Neuf morts et 31 blessés en 4 jours

NEUF PERSONNES ont péri et trente et un autres blessées suite à des accidents de la circulation routière durant la période du 14 au 17 octobre 2015, a indiqué, hier, à Alger un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Aïn Defla avec deux morts et quatre blessés suite à deux accidents de la circulation, dont un a entraîné la vie à une personne et causé des blessures à quatre autres, suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur l'Autoroute est-ouest, commune de Tiberkanine.
Par ailleurs, et durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 5 771 interventions pour répondre à différents types de secours. Il s'agit, entre autres, d'opérations de repêchage et d'évacuation de deux cas de noyade dans les barrages au niveau de la wilaya de Mila et de Mascara, et d'extinction de trois incendies à Mostaganem, Chlef et Boumerdès.

S. N.

SELON UN BILAN RENDU PUBLIC PAR LA PROTECTION CIVILE

232 décès par noyade enregistrés depuis le début de juin

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile ont enregistré lors de la saison estivale, du 1er juin au 30 septembre, pas moins de 230 personnes décédées par noyade en mer, en rivière ou dans des plans d'eau.
Durant ces dernières 72 heures seulement, deux décès par noyade sont venus alourdir le bilan, qui s'élève à 232 morts.
En effet, deux autres décès ont été recensés par les services de la Protection civile. Les deux victimes se sont noyées dans des barrages, dont la première dans la wilaya de Mila. Il s'agit d'une personne de 25 ans qui a coulé au barrage Beni Haroune au lieu-dit El Malah, commune de Zeghaia. La deuxième victime était âgée de 49 ans est s'est noyée au village Sidi Slimane, commune de Bouhanifia, dans la wilaya de Mascara.
La Protection civile a recensé 121 noyades dont 73 dans des plages interdites à la baignade et 48 dans des plages surveillées, ainsi que 111 en oued, plan d'eau, rivière, barrage, piscine et autres. Les wilayas ayant enregistré le plus de décès sont Mostaganem avec 20 noyades, Béjaïa et Jijel avec 17 noyades, Alger, 10 et Boumerdès avec 9. 112 victimes ont été aussi recensées en rivière ou dans des plans d'eau, a-t-on appris de la Protection civile.
Pour rappel, durant la saison estivale 2014, il y a eu 140 noyés, ce qui représente moins 11,5% par rapport à 2015.
En ce qui concerne les victimes heurtées par les engins nautiques, les services de la Protection civile ont enregistré 2 décès et 19 blessés dans les wilayas de Tizi Ouzou et Jijel, ajoute la même source.
Les éléments de la Protection civile ont effectué, sur les 372 plages autorisées à la baignade, 50 564 interventions qui ont permis de sauver 32 402 personnes, de traiter 13 460 autres au niveau des postes de secours des plages pour différents types de blessures, et d'évacuer 4 265 blessés vers les structures sanitaires.

Racha A.

IL EST EXHIBÉ PAR DE JEUNES PALESTINIENS PENDANT LEURS AFFRONTEMENTS AVEC L'ARMÉE ISRAÉLIENNE

L'emblème algérien flotte en Cisjordanie, Ghaza et El Qods

Les événements douloureux qui se déroulent en Palestine annonçant une probable «troisième intifadha» se caractérisent par la colère de milliers de jeunes Palestiniens dénonçant l'injustice et la misère dont souffre ce peuple.



Cette colère se traduit, par ailleurs, par l'omniprésence de l'emblème national algérien lors des affrontements entre-Palestiniens et forces d'occupation israéliennes.
Les téléspectateurs qui suivent les événements sur les chaînes de télévision satellitaires ont remarqué que le drapeau est omniprésent en Cisjordanie, Ghaza et dans d'autres localités de la Palestine occupée. La présence de familles algériennes en Palestine n'explique pas tout. Il est vrai que ces dernières ont choisi de rester dans ce pays et de vivre ces souffrances en solidarité avec le peuple palestinien, mais nombreux sont les Palestiniens qui brandissent l'emblème national pendant les affrontements avec l'armée d'occupation israélienne.
«C'est parce que les Palestiniens ont un très grand respect pour la révolution algérienne qu'ils s'en inspirent», ont dit des Palestiniens établis en Algérie. «La guerre de libération algérienne face à l'occupation française est un modèle pour nous et nous encourage à nous battre pour l'indépendance de notre pays», notent-ils.
«L'emblème national algérien a été exhibé déjà en Palestine pendant le Mondial brésilien. Les Palestiniens se reconnaissent en l'Algérie et supportaient tous l'équipe nationale algérienne de football», rappellent d'autres.
Un appel avait été lancé, rappelle-t-on, pour que le drapeau palestinien soit exhibé pendant le match amical de football opposant l'équipe nationale algérienne à son homologue sénégalaise, il y a quelques jours.
Plusieurs familles algériennes sont établies en Palestine.
Pendant l'agression contre Ghaza en 2014, l'enfant Abdallah Youcef Derradji, âgé de trois ans, et Nadjah Saadedine, des Algériens de la même famille, ont été tués dans les raids de l'armée israélienne. D'autres membres de cette famille algérienne ont été blessés au cours des frappes. Quinze (15) familles algériennes avaient été évacuées, en juillet 2014, de Ghaza vers le Caire, à travers le passage de Rafah. Ces familles avaient été dirigées vers l'ambassade d'Algérie avant leur rapatriement en Algérie.
Depuis, plusieurs d'entre elles sont retournées en Palestine et subissent la violence imposée à cet Etat.
«Une nouvelle génération de Palestiniens marche sur les traces des générations précédentes en se levant contre le système d'occupation brutal qui dure depuis des décennies, contre le colonialisme et l'apartheid. Des dizaines de milliers de Palestiniens ont pris part à des manifestations dans des dizaines de villes dans toute la Palestine historique, dans les camps de réfugiés et dans les pays arabes voisins», écrit, d'autre part, l'Union juive française pour la paix (UJFP).
«À partir de ce weekend, participez à la vague d'action de solidarité avec la lutte des Palestiniens. Les gens de conscience qui veulent soutenir la lutte des Palestiniens sont incités à agir et à développer des efforts de Boycott Désinvestissement Sanctions. Cela fera savoir aux Palestiniens qu'ils ne sont pas seuls», ajoute cette organisation non gouvernementale.

F. Sofiane

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ÉMIGRATION

Tizi Ouzou rend hommage aux moudjahidine et aux martyrs de la Révolution

PLUSIEURS activités ont été organisées hier à travers toute la wilaya de Tizi Ouzou à l'occasion du 54e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 en France. Au niveau du chef-lieu de la wilaya, les responsables locaux, à leur tête le wali, et les membres de la famille révolutionnaire se sont recueillis à la mémoire des martyrs de la cause nationale et ont déposé une gerbe de fleurs au sanctuaire de M'douha. Le wali, Brahim Merad, a tenu à rendre hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour que l'Algérie jouisse aujourd'hui de l'indépendance, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Il a rappelé que le chemin qui nous a été balisé par la génération de la guerre de libération doit être poursuivi par les générations actuelles pour permettre au pays de s'épanouir et de se développer. Deux moudjahidine ont été honorés à l'occasion au musée de M'douha. A la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, un programme spécial a été mis en place pour la circonstance et a comporté, entre autres, une exposition sur les évènements ayant marqué la journée du 17 octobre 1961 et la révolution algérienne en général. Des livres d'histoire ont également été exposés en plus de la tenue d'une vente dédicace de l'œuvre de Si Hadj Mohand Abdenour. Les élèves de l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga ont, pour leur part, réalisé des fresques et des tableaux ayant trait à l'évènement, au moment où l'association culturelle de Mechtras a assuré un spectacle artistique à la place du 17-Octobre. A cela s'ajoutent des récitals poétiques et des conférences retraçant les massacres du 17 octobre et leur dimension historique à la salle du petit théâtre de la maison de la Culture. En fin de journée, c'est l'ouverture officielle de la 14e édition du Festival national du film amazigh qui a été inscrite dans le contexte de la commémoration de la Journée de l'émigration. Partout ailleurs, le 17 octobre a été marqué par des inaugurations de stèles, des hommages, des recueillements et des conférences consacrées à l'évènement.

A. Drifa

LES MANIFESTATIONS DU 17 OCTOBRE 1961

Un acte politique de grande signification, selon le MAE

LES MANIFESTATIONS du 17 octobre 1961 ont constitué "un acte politique de grande signification, démontré le sentiment de destin commun exprimé par tous les Algériens là où ils se trouvent et contribué de manière incontestable à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie", relève le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué rendu public hier.
"La journée de l'émigration est une occasion pour rendre hommage aux milliers d'Algériens qui ont inscrit à jamais le 17 octobre 1961 dans l'histoire de l'Algérie et saluer la mémoire de ceux et celles qui ont payé de leurs vies, jetés vivants dans les eaux de la Seine pour avoir manifesté pacifiquement et réclamé leurs droits à la liberté, la dignité et l'indépendance de leur pays", souligne le ministère, à l'occasion de la commémoration de cette date historique dans la lutte du peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance.
"Cette date phare dans l'histoire de l'Algérie ne peut que perpétuer l'attachement des membres de la communauté nationale à l'étranger à leur pays et constituer une motivation constante pour l'Etat algérien et les pouvoirs publics pour persévérer et ne ménager aucun effort pour une prise en charge permanente des préoccupations de cette communauté qui a contribué, hier comme aujourd'hui, à la libération et au développement du pays", ajoute le MAE.
"Nous saluons à cette occasion tous ceux qui, en France ou ailleurs, célèbrent cette date, en rendant hommage aux sacrifices consentis par ces Algériens", conclut la même source.

R. N.

«ANNULATION» DE L'INSTRUCTION N° 2288 À BÉJAÏA

«La LADDH prend acte de la décision»

L'ANNULATION par le wali de son instruction N° 2288 du 23 septembre 2015 envoyée aux APC, au directeur de la Culture, aux chefs de daïra, etc, et dans laquelle il interdit aux responsables concernés d'autoriser l'utilisation de la maison de la Culture, Centres culturels, salles de cinéma, théâtres, et autres établissements à des fins autres que celles pour lesquels ils sont prévus notamment, pour la tenue des activités associatives et politiques, a été bien accueillie par le bureau de Béjaïa la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) qui n'a pas hésité à l'exprimer. L'instruction qui a tant fait jaser à Béjaïa notamment, dans les milieux politiques, intellectuels syndicaux et artistiques, et associatifs, etc a été tout bonnement retirée et remplacée par une autre. Un nouvel arrêté amendant le précédent a été envoyé aux responsables concernés, avons-nous appris. «La LADDH a pris acte de la décision du wali quant à l'annulation de l'instruction N° 2288 du 23.09.2015 suite à la mobilisation citoyenne pour la défense des libertés», lit-on dans un communiqué de presse qui nous a été transmis.
Et d'ajouter: «Une nouvelle instruction datant de mercredi vient d'annuler et remplacer la précédente». La LADDH qui a dénoncé «une grave atteinte aux libertés dans la wilaya de Béjaïa» et qui a lancé un appel «aux partis politiques et à la société civile pour défendre les espaces d'expression et les libertés publiques» se félicite de «la mobilisation, du sens de citoyenneté et d'engagement» dont a fait preuve la société civile et politique.
A ce propos, le CDDH a organisé mercredi dernier une réunion avec la société civile, syndicalistes, militants politiques et journalistes, pour débattre de la suite à donner à cette décision qui a été qualifiée «d'atteintes aux libertés».
Dans son premier communiqué de presse à ce sujet il est soutenu que, «la LADDH ne saurait admettre que les libertés chèrement acquises par le sacrifice des luttes soient remises en cause aujourd'hui, c'est pourquoi nous tenons à alerter l'opinion publique, les associations et la société civile que les droits d'organisation, de réunion et d'expression sont garantis dans les textes».

N. B.

COOPÉRATION

Le président ougandais en visite d'Etat aujourd'hui en Algérie

LE PRÉSIDENT de la République d'Ouganda, Yoweri KagutaMuseveni, effectuera une visite d'Etat en Algérie du 18 au 20 octobre à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier la présidence de la République dans un communiqué.
«Au cours de cette visite, les présidents Bouteflika et Museveni, dont les deux pays partagent nombre de positions communes sur la scène internationale, auront l'occasion d'approfondir la concertation entre l'Algérie et l'Ouganda sur des question régionales et internationales, dont la paix et la sécurité en Afrique, la lutte, à travers le continent, contre le terrorisme et le crime transnational, ainsi que la réforme des Nations unies», a précisé la même source.
La question du développement des échanges et de la coopération entre l'Algérie et l'Ouganda «sera également au centre des entretiens des deux chefs d'Etat», a ajouté le communiqué.

R. N.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE BATNA

CITÉ ANNASR, ROUTE DE KECHIDA (EX-TERRAIN S.A.P), BATNA 05000
TÉL : (033) 27.31.34/35 – FAX : (033) 27.31.37.

MATRICULE FISCALE (NIF) OPGI DE BATNA N° 0 992 0501 02577

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 18/DG/ 2015

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna lance un avis d'appel d'offres national restreint pour **la réalisation des travaux de VRD des projets suivants :**

N°	PROJETS	LOTS	CATEGORIE DEMANDEE
01	40/710/740/4000 logements publics locatifs à AIN YAGOUT (Programme quinquennal 2010-2014_3ème tranche 2011).	Assainissement et AEP + Voirie et aménagement extérieur + Eclairage extérieur + Mur de soutènement + Traitement des espaces verts et aires de jeux	(02) OU PLUS
02	30/520/610/6500 logements publics locatifs à INOUGHISSEN (Programme quinquennal 2010-2014_2ème tranche 2011).	Voirie + Assainissement + AEP + Aménagement + Mur de soutènement + Aire de jeux + Eclairage extérieur	(02) OU PLUS
03	40/520/610/6500 logements publics locatifs à ZANA EL BEIDHA (Programme quinquennal 2010-2014 _2ème tranche 2011).	Voirie et trottoir + Assainissement + AEP + Eclairage extérieur + Traitement des espaces Verts + Divers	(02) OU PLUS
04	60/80/1610/5140/6500 logements publics locatifs à ICHEMOUL (Programme quinquennal 2010- 2014_2ème tranche 2011).	Voirie + Aménagement extérieur + Assainissement + AEP + Eclairage extérieur + Poste transformateur	(02) OU PLUS
05	80/270/650/4000 logements publics locatifs à AIN DJASSER (Programme quinquennal 2010-2014 _3ème tranche 2011).	Voirie et trottoirs + Assainissement + AEP + Eclairage extérieur + Traitement des espaces verts + Divers	(02) OU PLUS
06	100/200/5140/6500 logements publics locatifs à OUED EL MA ILOT : 01 (Programme quinquennal 2010- 2014_2ème tranche 2011).	Assainissement + AEP + Voirie et aménagement extérieur + Aire de jeux + Eclairage extérieur	(03) OU PLUS
07	100/200/5140/6500 logements publics locatifs à OUED EL MA ILOT : 02 (Programme quinquennal 2010-2014_2ème tranche 2011).	Assainissement extérieur + AEP + Aménagement Extérieur + Eclairage extérieur + Voirie	(03) OU PLUS
08	130/5140/6500 logements publics locatifs à CHEMORA (Programme quinquennal 2010-2014_2ème tranche 2011).	AEP + Assainissement extérieur + Voirie + Aménagement extérieur + Eclairage extérieur	(03) OU PLUS
09	200/6500 logements publics locatifs à HAMLA BATNA (Programme quinquennal 2010-2014_2ème tranche 2011).	Aménagement extérieur + Voirie + AEP + Assainissement + Eclairage extérieur	(03) OU PLUS
10	80/1660/2500 logements publics locatifs à N'GAOUS (Programme quinquennal 2010-2014 tranche 2010).	Aménagement extérieur + AEP + Assainissement + Voirie + Eclairage extérieur	(02) OU PLUS

Les entreprises qualifiées dans le secteur **Bâtiment (activité principale ou secondaire) de catégorie demandée dans le tableau pour chaque projet** intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges contre paiement de **3.000,00 DA** auprès du :

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Batna (D.M.O)
Cite An-nasr ex-terrain SAP BATNA. Tél. : (033) 27.31.34 – (033) 27.31.35

Les offres seront présentées dans une seule enveloppe : offre technique et offre financière sous enveloppes séparées avec mention technique ou financière, et doivent porter l'identification, l'adresse et cachet du soumissionnaire ; accompagnées des pièces administratives fiscales et parafiscales suivantes :

Contenu de l'offre technique :

1. L'instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire (**Lu et approuvés**).
2. Les états de renseignements selon modèle remis dans cahier des charges comprenant le CPC le CPT et le CPS dûment renseignés et signés par le soumissionnaire.
3. Modèle de déclaration à souscrire dûment signé et établi selon le modèle du C. charges.
4. Déclaration de probité.
5. Numéro d'identification fiscale (NIF).
6. Une copie des bilans financiers des deux dernières années (2013-2014) ou attestation chiffre d'affaires délivrées par les impôts.
7. Une copie du registre du commerce actualisé du soumissionnaire légalisée par le CNRC
8. Certificat de qualification et de classification du soumissionnaire en cours de validité (copie) **Travaux de Bâtiment)** activité principale ou secondaire) de **catégorie demandée dans le tableau pour chaque projet**.
9. L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, du gérant ou du Directeur Général de l'Entreprise (Original)
10. Un extrait de rôle en cours de validité (apuré ou avec échéancier), original ou copie portant la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.
11. Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS en cours de validité (copie).
12. CACOBATPH original (en cours de validité)
13. Les références professionnelles du soumissionnaire (attestation de bonne exécution des cinq dernières années)
14. Références bancaires.
15. Liste des moyens humains (justifiée par CNAS valable + copie du diplôme).
16. Moyens matériels (au nom de l'entreprise), copies des cartes grises ou récépissé (pour le matériel roulant) et un P.-V. de l'huissier de justice ou P.-V. d'un comptable agréé ou P.-V. d'un commissaire aux comptes ayant une validité inférieure ou égale à 6 mois le jour d'ouverture des offres (Pour le matériel non roulant).
17. Statut de l'entreprise s'il ya lieu.
18. Délai de réalisation dûment justifié par un planning
19. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour la dernière année (2014) seulement pour les personnes morales pour EURL, SARL, SNC...

Contenu de l'offre financière :

1- Lettre de soumission dûment signée et établie selon modèle cahier des charges.
2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé par le soumissionnaire.
3- Le devis quantitatif et estimatif dûment renseigné et signé par le soumissionnaire.

Les offres ainsi établies doivent être déposées à l'adresse ci-dessous :

O.P.G.I. – Cité An-nasr ex-Terrain SAP – Batna

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et comportera la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
La réalisation des travaux de VRD des ……
Logements publics locatifs
A …… (Programme……
LOT : ……..
(Mettre le projet concerné)
A NE PAS OUVRIR

La date de dépôt des offres est fixée le quinzième jour à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP* et la dernière heure de dépôt est à **13h30**.
La durée de préparation des offres est de **15 jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*
La durée de validité des offres est fixée à **105 jours**, à compter de la date de dépôt des offres.
L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le **quinzième (15ème) jour**, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le BOMOP*, à **14h00** au siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Batna.
Si le dernier jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Jeune Indépendant **du 18/10/2015/ANEP N° 349 037**

DES TENANTS ET DES ABOUTISSANTS DE L'ÉMIGRATION DU PROPHÈTE À MÉDINE

L'avènement de notre glorieux prophète Mohamed, salut divin sur lui, fut, sans nul doute, une bénédiction pour l'humanité entière, en contribuant puissamment par un message, d'essence divine, à la destruction du paganisme grossièrement matérialiste et en instaurant un renouveau de spiritualité dans un monde qui se trouvait tel que le notre, livré aux pires excès et menacé, comme le nôtre aussi, de perdre son âme.

Par Cheïkh Tahar Badaoui



DR

DU TRIOMPHE DU MONOTHEISME SUR LE PAGANISME

1) L'Islam havre de paix et de Salut pour les âmes.

L'Islam fut une libération pour les esprits, une direction pour les consciences, un havre de paix et de salut pour les âmes. Le messager de cette paix, de cette miséricorde, de cette prise de conscience de l'humanité en vue d'un meilleur destin, fut le prophète arabe, le prophète Mohamed, Salut Divin Sur Lui ,miraculeusement illettré prédit par la Bible et l'Evangile, celui qui devait être non seulement le " Digne des louanges ", « le glorifié « (pariklytos), mais aussi tel qu'il fut appelé dans le texte grec de l'Evangile qui nous est parvenu, "le consolateur (parakletos),par l'effet, peut-être, d'un lapsus qui n'était pas si malheureux.

Ce fut en effet, l'humanité tout entière qui se voyait tirée des ténèbres vers la lumière, et point uniquement le peuple arabe qui reçut, avec l'islam, sa promotion historique. Le message de l'Islam naquit à la Mecque, cité marchande, érigée en république, qui contrôlait en ce début du haut moyen age, la route des caravanes entre l'Océan indien et le Proche Orient, et qui servait aussi de métropole religieuse au Hidjaz et à une bonne partie de la péninsule arabique, grâce à la présence du sanctuaire plus que millénaire de la Kaaba.

La prédication du prophète connut trois étapes : d'abord discrète, puis elle vit son cercle s'étendre lorsque le prophète reçut l'ordre de Dieu d'avertir ses proches les plus immédiats, enfin devenue publique par ces versets «Proclame hautement ce qui t'est ordonné! Détourne-toi des païens ! Nous te prémunirons contre les persifleurs !» (Ste El Hijr / 94-95). C'est ainsi que se manifesta le génie du Coran dans cette progression à la fois logique, rationnelle et divine. Toute création, toute évolution n'implique –t-elle pas des phases nécessaires, naturelles, ainsi que le Coran lui même le laisse entendre ?

Ce fut ainsi que se poursuivirent publiquement, à la Mecque durant plus d'une décennie, les prédications coraniques du prophète. Les clairs et saints principes de l'Islam furent dés lors solennellement affirmés envers et contre toutes les fausses croyances, les superstitions, les barbares institutions, les usages inhumains du paganisme. Cette prédication, sapait de fond en comble tout l'édifice aussi vénérable que monstrueux, à l'ombre duquel prospérait une société imbue de valeurs purement matérielles et prête à sombrer dans le brasier dévorant allumé par ses passions et ses erreurs.

Dieu est Un. Chaque âme doit répondre devant Lui dans l'Au-delà, de ses œuvres en cette vie. L'homme doit s'abandonner en toute confiance à la toute puissance, à la bonté ineffable, infinie de Dieu; faire acte de soumission totale à Ses Volontés suprêmes. L'islam tire précisément son nom de cette soumission totale à l'Un qui est confiance, crainte révérentielle, espérance, amour infini. L'Islam enferme l'idée de paix, de salut. « Salam « car Dieu convie à son Royaume Eternel, qui est essentiellement demeure de paix, de salut.

C'est à l'un, à Dieu que l'homme doit s'adresser pour quêter Sa grâce, implorer son assistance. C'est par la seule inspiration de Dieu que l'homme se trouve être guidé dans la bonne voie, celle de son salut éternel. Guide Suprême, Dieu est aussi seul juge des actes humains, il n'est point d'intermédiaire d'intercesseur qui tienne, devant Ses arrêts souverains.

Se livrer sans réserve à l'Un, sans rien associer à son autorité, seule reconnue, s'humilier devant Lui, se soumettre à sa Loi, répudier les passions violentes, chercher la paix du Seigneur : autant de valeurs, à commencer par celle de l'unicité de Dieu, de la survie nécessaire de l'homme dans l'au-delà qui ne pouvaient que soulever la fureur, déchaîner les sarcasmes de toute une caste de païens repus.

Ainsi si cette prédication ouverte fut bien accueillie d'un nombre appréciable de déshérités, esclaves ou affranchies grecs et iraniens, petites gens de toute provenance qui vinrent se grouper autour du prophète, elle eut au contraire, pour effet de susciter le scepticisme railleur puis bientôt les persécutions de la bourgeoisie opulente. Il y eut fort peu de conversions parmi les personnages de quelque notoriété, hormis celle de l'oncle du prophète Hamza (plus tard martyr de Ouhoud) et du futur Calife Omar ibn Al khattab, qui se trouvait être l'un des adversaires les plus violents de l'islam.

2) Qu'en est-il de la réaction des païens ?

A mesure que croissait le nombre des convertis, l'animosité des mecquois païens ira, elle même croissant. Les maîtres battaient sans pitié leurs esclaves convertis. Des gendres du prophète se voyaient contraints de répudier leurs jeunes épouses. Bientôt, tout le clan des Hachimites, auquel appartenait le prophète, se trouvait mis au ban de toute la société mecquoise, par convention expresse qui fut contresignée par les notables Quoraïchites et affichée au temple de la Kaaba. On dut, Il est vrai, atténuer les rigueurs d'un tel bannissement au bout de quelque temps.

On s'était aperçu, comme le prophète l'avait annoncé du faubourg où il se trouvait exclu, que les mites avaient tout dévoré du document affiché contre lui, hormis le nom d'Allah qu'elles avaient respecté. Ce miracle comme tant d'autres, laissait les païens indifférents; ils mettaient tout cela sur le compte de la magie, comme le souligne éloquemment le Coran dans les versets 1 à 5 de la Sourate «la Lune».

Que voici : «L'heure du Jugement approche; la lune s'est fendue en deux tronçons. S'ils voient un prodige marquant, ils s'en détournent et disent «la magie se poursuit». Ils crient à l'imposture, se complaisant dans l'erreur, mais tout s'éclairera un jour. Assez de récits leur étaient parvenus propres, à les mettre en garde. Haute sagesse en vérité. Les menaces, pourtant, n'ont servi de rien».

La Lune s'est bien fendue, se divisant en deux tronçons distincts, que l'on put voir au niveau de la crête d'Abou Qobays, l'une des montagnes dominant la Mecque. Les païens avaient demandé, par défi, l'accomplissement d'un tel prodige, qui s'opéra à l'instant sous leurs yeux. La relation de ce miracle, et de bien d'autres aussi, et rapportée par les deux grands maîtres traditionnalistes de l'Islam, à savoir Boukhari et Mouslim dans leurs deux grands recueils qui font autorité.

L'exégèse moderne a tort de récuser ces témoignages dignes de foi. Le Coran n'est-il pas, au surplus semé de prophéties constituant des miracles plus probant encore ? Pourquoi donc jetterions-nous un voile sur d'autres miracles non moins authentiques ? «Le Coran ne parle pas de voyage de l'homme dans la Lune» affirme doctement l'un de nos nouveaux exégètes.

Or, le Coran a dépassé infiniment le cadre d'une randonnée Terre-_Lune. Il a évoqué en deux versets bien nets toutes les tentatives astronautique possibles de l'Humanité, qui seront d'ailleurs vouées à un échec certain, prédit dans le second verset: « Races de génies et des humains s'il vous est donné un jour de franchir les bornes des cieux et de la terre, passez – les ! Une certaine puissance vous sera nécessaire pour les franchir " " Les jets de feu, de l'airain fondu seront projetés contre vous : vous n'aurez pas le dessus «. (Ste le tout clément – 33 et 35),

Ne voyons-nous pas plutôt la guerre des mondes dans cette brève vision grandiose de science fiction ? La traduction par notre exégète du terme arabe " soultâne ", par pouvoir émanant de Dieu, est absolument erronée. Il s'agit plus simplement du sens propre du terme arabe: puissance, maîtrise, domination ". Or, c'est la maîtrise des éléments, la puissante organisation des moyens techniques mis en jeu qui a permis cette minime escalade de la lune qui n'est qu'un petit pas dans le franchissement des bornes spatiales dont parle le Coran.

De toute façon, l'exploit de la lune a déjà été le «franchissement» de la zone d'attraction terrestre. Ainsi la randonnée lunaire a bien été prévue par le Coran, comme toutes celles qui survivront.

Le paganisme des premiers temps de l'Islam comme le nôtre, baptisé du nom de progrès à tout casser de civilisation, s'avérait résolument réfractaire à toute tentative de redressement salutaire, de correction bienfaisante.

Le Coran servit, dans une large mesure, surtout durant la période ingrate du début, à soutenir, affermir le prophète dans la lutte ardue, épuisante qu'il devait mener jusqu'au bout, à le consoler des déboires, des déceptions qu'il lui arrivait souvent d'essuyer au cours de ses vaines tentatives de la période mecquoise, où il s'entendait ouvertement traité d'imposteur, d'illuminé, de poète délirant, de magicien.

Vers l'année 620 de l'ère chrétienne ayant perdu coup sur coup son oncle Abou Talib et sa femme Khadidja, le prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui se vit désormais sans soutien.

Il chercha à se faire des adeptes en dehors de la Mecque. Sa tentative pour convertir les Thaquifites, habitants d'At-Taif, seconde ville importante du Hidjaz faillit tourner au drame. Ce fut alors que, profitant des solennités du grand pèlerinage annuel et s'entourant du plus grand secret, il s'adressa à des personnalités de Yathrib, ville située au Nord du Hidjaz, à dix jours de marche de la Mecque (la future Médine de l'Islam) pour leur exposer les rudiments le la nouvelle religion et le inviter à y adhérer.

(Suivra)

GRÈCE ET UE

L'EMPRISE DE L'IMAGE

L'expérience grecque est un cas d'école. Les États-Unis, qui ont imposé leur politique à la fois à Bruxelles, à Berlin et à Athènes, ont pu y tester la manière de paralyser une opposition populaire massive par l'emploi de la « double pensée «. Il reste maintenant à propager le sentiment d'impuissance obtenu dans le reste de l'Europe pour rendre possible le rattachement de la zone euro à la zone dollar dans un unique grand marché transatlantique.

Par Jean-Claude Paye

En dépit des sondages qui le plaçaient au coude à coude avec Nouvelle Démocratie, Aléxis Tsípras a remporté les deuxièmes législatives avec 35,46 % des voix, contre 28,10 % à ce dernier parti. Il a ensuite choisi de reconduire l'ancienne majorité gouvernementale en faisant alliance avec le parti des Grecs Indépendants de droite souverainiste. Pour certains observateurs, tel que Romaric Godin, « Les Grecs savent récompenser celui qui s'est battu, fût-il vaincu au final « . Pour lui, « cet esprit de combat « aurait rendu la dignité au peuple grec. Il faut d'abord remarquer que le soutien est loin d'être massif si l'on tient compte du niveau de 45 % d'abstentions, c'est à dire 10 points de plus que pour les élections de janvier. Si l'on ajoute les bulletins blancs ou nuls (2,5 % des suffrages contre 0,5 % en janvier), c'est près de la moitié des électeurs qui ont manifesté leur désaveu de la politique du gouvernement. L'abstention, le vote blanc, ainsi que l'incapacité des dissidents de Syriza, l'Unité Populaire, de constituer une force politique reconnue par les électeurs indiquent une défiance par rapport à l'ensemble de la classe politique et surtout l'existence d'un sentiment d'impuissance. Pourquoi aller voter puisque cela ne sert à rien. La totale soumission de Tsípras au diktat des créanciers, après avoir organisé un référendum qui s'était massivement opposé à un tel abandon, a détruit tout désir de résistance. La victoire de la droite aurait constitué une défaite, mais la lutte contre les réformes aurait pu continuer par d'autres moyens, celle de Tsípras plonge au contraire les populations dans l'anéantissement, car elles n'ont plus les mots pour pouvoir se battre. Elles sont placées hors langage, dans l'indifférenciation de l'image. La défaite devient «victoire» et la collaboration se nomme «résistance». Le renversement opéré au niveau du langage va de pair avec un renversement formel dans l'action politique. La « Troïka « n'est plus l'adversaire du gouvernement grec, mais devient son alliée dans sa « lutte contre l'oligarchie et la fraude fiscale «. Les réformes entreprises par le gouvernement grec seraient plus efficientes grâce à l'aide des institutions européennes qui deviennent ainsi des instruments privilégiés de lutte contre le capital financier.

Cependant, malgré son caractère paradoxal, la majorité obtenue par Syriza, sa victoire relative devant les urnes, indique bien quelque chose de réel : la primauté actuelle de l'image sur les faits.



DR

Une image de résistance

Ainsi, sa capitulation n'a pas remis en cause l'image du Premier ministre. Il a pu déclarer : « On ne peut pas me reprocher de ne m'être pas battu. Je me suis battu jusqu'où personne ne s'est battu « . On sort d'une problématique d'affrontement pour occuper une place de victime. L'iconographie produite par l'idéologie victimaire fusionne deux aspects, elle se présente à la fois comme image du héros, celui qui s'est battu plus que tout autre, et comme victime, celui qui a dû signer les accords « avec le revolver sur la tempe «. La « gauche radicale « est ainsi sacralisée. La mère d'Alexis, Aristi Tsípras, 73 ans, raconte à l'hebdomadaire people Parapolitika (Παραπολιτικά) il n'a pas le choix, il a une dette envers le peuple qui lui a fait confiance « . Son épouse ajoute : « Je ne le vois plus que rarement. Il va de l'aéroport au Parlement. Il n'a pas le temps de voir ses propres enfants, comment pourrait-il me voir moi ? «. Tout se réduit à la souffrance de la « belle âme «, celle d'un homme politique fidèle, mais blessé. La primauté de l'image supprime toute séparation entre le citoyens et le pouvoir. La critique devient alors une hérésie, car déni de l'amour sacrificiel du dirigeant.

L'enjeu de l'affrontement se déplace, de l'opposition objective entre des forces sociales, au conflit intérieur du Premier ministre, à ses états d'âme. Les populations sont dépossédées de la matérialité de leurs luttes au profit de la sauvegarde de l'image de Tsípras. Le résultat des élections remet en place un Premier ministre qui a dénié ses promesses électorales et renversé les résultats d'un référendum qu'il a lui-même organisé. Son succès témoigne de l'efficacité d'une procédure qui demande aux populations de suspendre leurs intérêts, afin de laisser intacte l'image de résistance de leur dirigeant.

Primauté de l'image

L'image exhibe l'invisible : la lutte sans égale de Tsípras. Elle révèle ce qui est caché par les faits, par sa capitulation devant l'UE. Le résultat des élections rend objectif le regard que Tsípras porte sur lui-même et le met à la place du réel. L'image devient plus réelle que la réalité et échappe à la contradiction. La fusion qu'elle opère entre les citoyens et leur dirigeant fait que sa « résistance « ne peut faire l'objet ni d'un débat, ni d'une critique.

L'image a toujours été centrale pour le gouvernement grec. Ainsi, le changement de nom de ses interlocuteurs, la mutation de la « Troïka « en « Institutions « a aussi été présentée comme une victoire.

Or, le gouvernement grec s'est totalement plié aux exigences des créanciers et accepté toutes les surenchères de ces derniers. Les exigences de la « Troïka « ne sont d'ailleurs pas terminées. La nouvelle dégradation économique du pays permettra aux « Institutions « d'exiger d'avantage de restrictions et de privatisations. L'urgence aura pour conséquence que ces dernières ne pourront se faire qu'à prix cassés. Après la capitulation, le gouvernement ne pourra que participer au dépeçage du pays. Cependant, grâce à l'indifférenciation, produite par l'image, l'abandon peut s'appeler lutte.

Indifférenciation entre une chose et son contraire

L'image « est la chose tout en étant pas «, elle établit une équivalence entre ce qui est et ce qui n'est pas. La capitulation peut alors être présentée comme une victoire. Ainsi, Tsípras, devant le Parlement grec, afin de pousser les députés à accélérer les procédures d'application de l'accord signé avec les « Institutions « européennes, déclare : « Il est crucial de ne pas perdre un millimètre du terrain que nous avons gagné en signant l'accord « . Ce processus d'indifférenciation entre une chose et son contraire est une constante dans la politique de ce gouvernement. Les citoyens furent appelés par leur Premier ministre, à se prononcer, à travers un référendum, contre les propositions de l'UE qui furent rejetées par 61 % des votants. À la suite, Tsípras accepte un accord encore plus défavorable pour les populations grecques. De plus, tout en se soumettant au dictat de l'UE, il déclare : « je ne crois pas à cet accord. C'est un mauvais accord pour la Grèce et pour l'Europe, mais j'ai dû le signer pour éviter une catastrophe « .

Double pensée

PánosKamménos, président des Grecs Indépendants, le parti nationaliste membre de la coalition gouvernementale, et ministre de la Défense, a aussi déclaré que l'acceptation de l'accord du 13 juillet constituait une « capitulation « qui est le résultat d'un « chantage « et d'un véritable « coup d'État «. Il a ajouté : « La Grèce capitule, mais ne se rend pas « et a demandé aux députés de la majorité de voter en faveur de l'accord.

Tsípras et Kamménos développent ici une procédure de double pensée qui consiste à annuler un énoncé en même temps qu'il est prononcé, tout en maintenant ce qui a été préalablement donné à entendre. Ainsi, le député et le citoyen à qui s'adressent ces discours doivent avoir la capacité d'accepter des éléments qui s'opposent, sans relever la contradiction existante. Ils possèdent alors deux visions incompatibles.

Énoncer en même temps une chose et son contraire, produit une désintégration de la conscience.

Le déni de l'opposition entre les deux propositions empêche toute représentation. Il n'est plus possible de percevoir et d'analyser la réalité. Dans l'incapacité de mettre l'émotion à distance, on ne peut plus qu'éprouver le réel, lui être soumis et non le penser et de l'organiser.

Un principe de l'asservissement

L'individu possède alors deux visions incompatibles et dénuées de tout lien. Le déni de l'opposition entre ces deux éléments supprime toute conflictualité, car il fait coexister au sein du moi deux affirmations opposées qui se juxtaposent sans s'influencer. Cette procédure est nommée « clivage « par la psychanalyse. Elle interdit tout jugement et entraîne une indifférenciation des éléments de la réalité. La déconstruction de la faculté de symboliser empêche la formation d'une mémoire et s'oppose ainsi à la constitution d'un « nous «. Nous transformant en monades, le discours a alors un effet de pétrification face à la toute puissancedes institutions européennes et enferme dans la psychose : aucune autre politique n'est possible.

George Orwell a déjà décrit dans 1984, le dispositif de « double pensée « qui consiste à « retenir simultanément deux opinions qui s'annulent, alors qu'on les sait contradictoires et croire à toutes deux «. Il avait déjà identifié ces « principes de l'asservissement « qui destituent l'individu de toute capacité de résistance, qui ont pour fonction d'effacer chez le sujet «tout souvenir de l'existence d'un désir possible de résistance» .

La politique qui tend à effacer le « désir même de résistance « peut être illustrée par la saisie du Parlement grec par le procureur général de la Cour suprême, afin de lui demander d'examiner deux plaintes déposées contre l'ancien ministre des Finances YánisVaroufákis, en rapport avec l'élaboration d'un plan, non appliqué, de créer une monnaie parallèle. Comme l'écrit Courrier International : « Ses réflexions secrètes pourraient avoir des conséquences d'envergure pour l'ancien patron des Finances grecques « . Pensez résister pourrait devenir un délit.

(Suivra)

AU MOINS TROIS NOUVEAUX MARTYRS PALESTINIENS HIER

L'Intifada des couteaux prend de l'ampleur

Regain de tension dans les territoires palestiniens occupés, armés uniquement de leur volonté et de quelques couteaux, les Palestiniens poursuivent leur mobilisation afin de montrer au monde leur ras-le-bol d'un processus de paix virtuel qui s'adosse à une occupation réelle des territoires et la colonisation croissante de ce qui reste de la Palestine de 1967. Hier, deux Palestiniens et une Palestinienne sont tombés en martyrs, tués en Cisjordanie et à Al-Qods-Est occupées après avoir tenté sans succès de poignarder des Israéliens, ont indiqué l'armée et la police israéliennes.

La première attaque s'est produite en Cisjordanie occupée près de l'enclave juive du centre d'Al-Khalil où 500 colons israéliens vivent sous protection de l'armée. Un Palestinien âgé de 18 ans a tenté de poignarder l'un d'entre eux avec un couteau. Ce dernier l'a tué par balles et n'a pas été blessé, a indiqué l'armée. Les forces de sécurité palestiniennes ont confirmé le martyr, identifié comme Fadel Al-Kawatsmi.

Un autre Palestinien a été tué après avoir tenté de poignarder un soldat israélien lors d'un contrôle d'identité dans le quartier d'Armon Hanetsiv, à Al-Qods-Est, selon la police. L'assaillant, dont l'identité n'a pas été communiquée, a immédiatement été tué par des militaires.

Peu après, une deuxième attaque a eu lieu dans la vieille ville d'Al-Khalil. Une Palestinienne s'est approchée d'un poste des gardes-frontières israéliens dans l'enclave juive du centre de la ville et a tenté de poignarder une soldate, la blessant légèrement à la main. La soldate lui a tiré dessus et l'a tuée.

La journée de vendredi avait été déjà marquée par une flambée de violences avec de nouveaux heurts entre Palestiniens et soldats israéliens. Des groupes palestiniens avaient appelé à un «vendredi de la révolution» en Cisjordanie occupée et dans la bande de Gaza.

La Cisjordanie occupée et Al-Qods-Est, partie palestinienne de la ville, occupée et annexée illégalement par Israël, sont en proie depuis le 1er octobre à des violences qui ont réveillé le spectre d'une nouvelle



intifada. La bande de Gaza a été entraînée dans la spirale le 9 octobre.

Le premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, s'est dit de nouveau prêt à rencontrer le président palestinien, Mahmoud Abbas, tout en lui reprochant d'encourager la violence.

La violence de la riposte israélienne a fait réagir les organisations internationales des droits de l'Homme. «Les attaques délibérées contre des civils ne peuvent pas être justifiées», s'est insurgé Amnesty International. Face à cette escalade de violence qui ne cesse de s'amplifier dans les Territoires palestiniens occupés, l'organisation a d'autre part sommé les autorités israéliennes, dans un rapport du 8 octobre, de mettre un terme à l'usage excessif de la force et aux homicides illégaux de Palestiniens par les forces israéliennes.

La nouvelle flambée de violences a fait, en deux semaines, sept morts parmi les Israéliens et une quarantaine chez les Palestiniens, dont plusieurs auteurs d'opérations de résistance commis pour la plupart à l'arme blanche. Selon un rapport du 11 octobre du Croissant-Rouge palestinien, leurs équipes ont fourni des services médicaux d'urgence à environ 1 152 Palestiniens depuis le 3 octobre, dans le territoire palestinien occupé, y compris Al-Qods-Est occupée.

La manière dont les forces israéliennes ont neutralisé certains des auteurs de la vague des attaques au couteau a fait réagir les dirigeants palestiniens. «Nous avons tous le droit de nous défendre», a expliqué, mardi dernier, le numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine, Saeb Erekat, citant «les exécutions sur le terrain, les punitions collectives comme les démolitions de maisons, le nettoyage ethnique, les plans de confiscations, l'apartheid, les routes et les bus stérilisés, les violences de colons».

Saeb Erakat a également annoncé la saisine de la Cour pénale internationale à ce sujet, en parlant «d'exécutions extrajudiciaires». «La CPI ne jugeant pas des Etats mais des personnes, nous en imputerons l'entière responsabilité au premier ministre, Benyamin Netanyahu, à son ministre de la défense, Moshé Yaalon, et aux forces de sécurité israéliennes», a-t-il ajouté.

M. K. et agences

NOUVELLE ATTAQUE ANTI-CHIITE EN ARABIE SAOUDITE

Cinq morts dans un acte revendiqué par l'EI

LES FIDÈLES CHIITES saoudiens ont affirmé hier poursuivre les célébrations du deuil chiite de l'Achoura, malgré la mort de cinq des leurs dans une attaque à l'arme automatique revendiquée par le groupe terroriste Etat islamique (EI). La fusillade s'est produite vendredi soir dans un lieu de culte chiite dans la Province orientale, dans l'est de l'Arabie saoudite, où vit la minorité chiite, en pleine célébration de l'Achoura qui culminera le 24 octobre.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, «cinq citoyens ont été tués, dont une femme, et neuf ont été blessés» dans la dernière attaque en date à viser la communauté chiite du pays.

Un homme portant une arme automatique «a commencé à tirer au hasard» dans une husseiniya à Saihat, près de la ville de Qatif (est), d'après ce communiqué. La police est intervenue et a ouvert le feu, tuant l'assaillant, a indiqué le ministère, ajoutant qu'une enquête était en cours.

Un groupe se présentant comme la «Province de Bahreïn» de l'organisation Etat islamique a revendiqué l'attaque dans un communiqué en prévenant que «les infidèles ne seront pas en sécurité dans la péninsule de Mohamed (ndlr, la péninsule arabique)».

Selon le texte, un de ses «soldats», Choujaa al-Doussari, «a attaqué un temple d'infidèles chiites (sic) avec une arme automatique» à Saihat.

Un témoin de l'attaque, Ali al-Bahrani, a raconté qu'«un homme a commencé à tirer dans tous les sens sur les personnes qui assistaient au prêche» dans la husseiniya.

Selon Hussein al-Nemr, un habitant de Saihat, il y a eu une autre attaque à l'arme à feu dans une mosquée de la ville vendredi soir, qui n'a fait aucune victime. «Nous ne savons pas encore si ces attaques sont liées», a-t-il dit.

«Nous demandons davantage de protection et une loi qui criminalise le sectarisme. Nous vivons dans un cadre de papier qui peut prendre le feu à tout moment», a dit une activiste et résidente de la Province orientale, Nasema al-Sada.

Plusieurs attaques anti-chiites ont été perpétrées en Arabie saoudite depuis l'an dernier.

En mai, l'EI a revendiqué deux attentats suicide contre des chiites qui ont fait 25 morts dans la Province orientale. Le groupe terroriste sunnite, qui considère les chiites comme des «hérétiques», avait également revendiqué en juillet une attaque qui avait fait deux blessés à Ryad.

Durant les festivités de l'Achoura en novembre 2014, un homme avait tué par balles sept fidèles chiites, dont des enfants, dans la ville d'Al-Dalwa (est). Le ministère de l'Intérieur avait alors attribué l'attaque à des suspects liés au groupe EI.

L'Arabie saoudite, poids lourd régional, fait partie de la coalition dirigée par Washington pour combattre l'EI en Irak et en Syrie.

Le royaume a multiplié ces derniers mois les arrestations d'extrémistes sunnites soupçonnés de planifier des attaques pour «attiser les tensions confessionnelles» et a renforcé la sécurité autour des lieux de culte chiites.

En mai, le roi Salmane était monté au créneau pour affirmer que son gouvernement sévirait contre les auteurs ou commanditaires de telles attaques. Les autorités avaient par ailleurs annoncé en juillet le démantèlement d'une organisation liée à l'EI et l'arrestation de 431 suspects, en majorité saoudiens.

Vendredi, le grand mufti Abdelaziz Al-Cheikh, la plus haute autorité religieuse sunnite d'Arabie saoudite, a désigné l'EI comme ennemi de l'islam. «La réalité est (...) qu'ils détruisent l'islam. Il n'y a rien de bon en eux», a-t-il déclaré lors de la prière hebdomadaire dans la mosquée Imam Turki à Ryad. «Leur croyance n'est que mensonge».

R. I.

Guinée

VICTOIRE DU PRÉSIDENT SORTANT ALPHA CONDÉ

Le président guinéen sortant Alpha Condé a obtenu la majorité absolue au premier tour de la présidentielle, une réélection contestée d'avance par l'opposition qui crie à la fraude et a annoncé son intention de manifester «le moment venu». Le calme régnait hier en Guinée, où les violences sont fréquentes lors de la proclamation des résultats électoraux, après l'annonce d'une majorité absolue au premier tour pour Alpha Condé, même s'il n'a pas encore été officiellement déclaré vainqueur.

Turquie

ONZE COMBATTANTS DU PKK TUÉS

Onze combattants du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) ont été tués par des frappes aériennes de l'aviation turque avant-hier dans la province de Hakkari, dans le sud-est de la Turquie, a déclaré hier l'armée turque. Les raids ont visé le secteur de Yuksekova, près des frontières avec l'Iran et l'Irak. Ces frappes sont survenues malgré la trêve unilatérale décrétée il y a une semaine par le groupe armé séparatiste kurde.

Syrie

L'ARMÉE REPREND 5 VILLAGES PRÈS D'ALEP

Les forces de l'armée arabe syrienne, aidées des alliés russes et iraniens, ont progressé hier dans le nord de la Syrie mais rencontraient une forte résistance dans le centre, au 11e jour de leur offensive terrestre pour regagner du terrain aux terroristes. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une officine proche du MI6 britannique, les forces coalisées de l'armée, des milices pro-gouvernementales, du Hezbollah libanais et des combattants iraniens et irakiens ont pris en 24 heures cinq villages et des collines de la province septentrionale d'Alep et se trouvaient aux portes de la localité clé d'Al-Hader.

En revanche, dans la province centrale de Homs, l'armée faisait face à une résistance farouche des terroristes autour de Talbissé, sur l'autoroute internationale.

DIXIT

«Les députés seront enclins à rester proches du président, qui est le cœur du régime politique en Egypte».

Mustapha Kamel al-Sayyed, professeur de sciences politiques, à propos des élections législatives en Egypte.

«C'est un Parlement fait pour préserver le statu quo, tout en donnant une façade démocratique».

Hazem Hosni, politologue égyptien, à propos des résultats des législatives de demain.

«Les prérogatives du Parlement sont significatives (...) mais sa capacité à utiliser ces pouvoirs sera proche de zéro si les élections donnent naissance, comme on l'attend, à un parlement divisé et sans idéologie».

Nathan Brown, chercheur associé au Centre Carnegie.

Comment moins transpirer?



LA TRANSPIRATION est un phénomène naturel de régulation de la température du corps. Mais on peut parfois être gêné par son odeur. Voici quelques conseils.

HYGIÈNE CORPORELLE

Il importe de se laver au savon (ou tout autre produit d'hygiène corporelle) entièrement et quotidiennement pour limiter la quantité de bactéries sur la peau, car elles participent à la mauvaise odeur que dégage la sueur. Rincez bien votre corps et après la douche, séchez-vous bien, en particulier dans les replis de la peau et entre les orteils, à nouveau pour éviter la prolifération de bactéries ou de champignons, qui ont tendance à se multiplier sur une peau humide.

CHAUSSURES ET CHAUSSETTES

Changez de chaussettes tous les jours, et même de chaussures si la transpiration est importante au niveau des pieds. Restez pieds nus aussi souvent que vous le pouvez.

VÊTEMENTS

Choisissez des vêtements amples, en tissus naturels (coton, laine, lin...) qui permettent à la peau de respirer. Portez des vêtements adaptés à la température extérieure, et privilégiez les couleurs claires qui rendent la transpiration moins visible, et absorbent moins la chaleur du soleil.

ALIMENTATION ET BOISSON

Certains aliments (ail, oignon, épices...) donnent une mauvaise odeur à la sueur. Essayez de limiter leur consommation. Par ailleurs, évitez de boire trop chaud ou trop froid : par réaction, l'organisme va transpirer pour se remettre à une température normale. Enfin, alcool, tabac et café peuvent favoriser la transpiration : essayez de limiter leur consommation.

STRESS

Le stress est un facteur déclenchant ou aggravant de la transpiration. Un apprentissage de la détente et de la relaxation peuvent notamment permettre de limiter ses effets.

PRODUITS

Vous pouvez utiliser du bicarbonate de soude ou du talc, pour limiter les odeurs mais aussi la transpiration en elle-même, par exemple dans les chaussures.
Les déodorants ont pour rôle de masquer les odeurs mais ne limitent pas la transpiration, contrairement aux anti-transpirants.

Des scientifiques conseillent de ne plus rester statique sur son siège au bureau



Et si avoir la bougeotte au bureau était désormais recommandé par les médecins ? Une étude menée par une équipe scientifique britannique montre que les personnes qui ne restent pas tranquillement assises sur leur chaise réussissent ainsi à contrecarrer certains effets néfastes de la sédentarité.

Cela semble difficile à croire, mais des scientifiques ont noté un risque accru de mortalité chez les personnes qui ne bougent pas sur leurs sièges contrairement à ceux qui ont tendance à gigoter.
«Même si de plus amples recherches sont nécessaires, les résultats soulèvent la question de savoir si l'association négative que l'on fait des personnes qui ont la bougeotte, manque de politesse ou de concentration, devrait persister si ces simples mouvements sont bénéfiques pour la santé», explique le co-auteur Janet Cade, de l'université de Leeds, au Royaume-Uni.
Même les personnes qui font suffisamment d'exercice et qui dorment huit heures par nuit peuvent aisément passer 15 heures par jour assises, soit la grande majorité de leur journée.
Le fait de se lever régulièrement pour faire quelques pas est préconisé depuis plusieurs années pour améliorer la santé des employés de bureau, mais cette dernière étude se présente comme la première à s'intéresser précisément au fait de remuer sur sa chaise et des conséquences sur la mortalité.
L'équipe de chercheurs a travaillé à partir de données concernant des Anglaises âgées de 35 à 69 ans, ils ont analysé les résultats suivant un premier suivi médical sur l'alimentation et la santé, puis leur ont envoyé un autre questionnaire de suivi sur leur style de vie, leur pratique sportive, leur alimentation, les maladies chroniques dont elles souffraient et leur ont aussi demandé si elles remuaient ou non sur leur siège de bureau.
Plus de 14.000 questionnaires ont été retournés aux chercheurs, suite à la première vague d'études qui avait suivi ces mêmes femmes 12 années durant, afin de suivre les taux de mortalité.
Chez les femmes qui avaient le moins la bougeotte, le fait de rester assises plus de sept heures par jour était associé à un risque de mort supplémentaire de 30%, peu importe la cause du décès.
En revanche, les personnes qui remuaient le plus sur leur chaise voyaient leur risque de mortalité chuter si elles restaient assises entre cinq et six heures.
Pour ce groupe, et aussi celui des femmes qui affichaient une bougeotte modérée, les scientifiques n'ont pas observé d'augmentation de la mortalité lorsqu'elles restaient assises plus longtemps.
Cette étude a été relayée par la version numérique de l'American Journal of Preventative Medicine, mais les scientifiques tiennent à préciser que de plus amples recherches sont nécessaires pour identifier les mécanismes à l'œuvre.
On notera par ailleurs que l'exercice physique ne doit pas être considéré comme une manière de contrer les méfaits de la station assise prolongée, comma l'a montré une méta-analyse récente.
«Éviter les périodes de sédentarité et la pratique d'une activité sportive régulière sont deux choses importantes pour améliorer votre santé et votre survie», avait commenté le professeur Alter, du University Health Network (UHN). Il a aussi précisé qu' «il n'est pas suffisant de faire de l'exercice 30 minutes par jour et de rester sédentaire pendant 23H30».

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

Congrès annuel de l'AOPA les 30 et 31 octobre à Alger
Le congrès annuel de l'Association des Ophtalmologistes privés Algériens (AOPA) se tiendra les 30 et 31 octobre à Alger, a-t-on appris auprès de l'association.
Le congrès sera précédé le 29 octobre par des ateliers de formation et de perfectionnement aux nouvelles techniques d'exploration ou d'intervention. Les travaux du congrès se tiendront à l'hôtel Sheraton. Ils comprendront notamment des conférences sur les traitements modernes de la cataracte, de la chirurgie réfractive, du kératocône, et du glaucome.
Les conférences thématiques seront animées par d'éminents spécialistes venus d'Europe, de Turquie, du Maghreb et des ophtalmologistes Algériens de renom.
Par ailleurs des mises au point seront faites sur l'Ophtalmopathie Basedowienne, de l'inflammation et des nouvelles techniques d'exploration, a ajouté l'AOPA qui est présidée par le Dr. Boualem Chachoua.

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger
- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger
-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger
-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif
-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger
-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à- Constantine
-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

14e FESTIVAL CULTUREL NATIONAL ANNUEL DU FILM AMAZIGH

Sous le signe de la relance

Inaugurée, hier, samedi 17 octobre, au Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, sous le thème «Histoire et terroir : un passé pour l'avenir», la quatorzième édition du Festival culturel national annuel du film amazigh propose la mise en compétition de vingt-trois œuvres pour l'Olivier d'or, la plus haute récompense de cette manifestation.

Prévue initialement à Timimoun l'oasis rouge, au début de l'année, cette 14e édition du Festival culturel national du film d'expression amazighe (FCNAFA) se déroulera finalement dans la ville des Genêts, Tizi Ouzou. Le cadre d'accueil sera principalement la maison de la culture Mouloud-Mammeri et la salle de la Cinémathèque, là où une diffusion quotidienne des productions sera assurée jusqu'au jeudi 22 octobre. Lors de la cérémonie d'ouverture, hier, samedi, les festivaliers ont pu (re)voir le long métrage fiction Fadhma N'Soumer de Belkacem Hadjadj. De même qu'ils ont apprécié le vernissage d'une exposition sur les 50 ans du cinéma algérien réalisée par l'association culturelle Lumière ; la présentation des affiches des films en compétition et un film sur les événements du 17 octobre 1961 (journée commémorative de la manifestation de l'immigration algérienne en France).

La direction de la culture de Tizi Ouzou précise aussi que cette édition comprend une sélection de six longs métrages, dix courts métrages, quatre documentaires et trois films d'animation. En marge de cette compétition, le festival sera également marqué par des journées d'études sur le «Cinéma amazigh, bilan et perspectives à l'ère des technologies de l'information et de la communication » et les « Conditions de relance du cinéma algérien ». D'un autre côté, le programme de Regard sur le cinéma algérien comporte la diffusion d'une série de films, à la salle de la Cinémathèque et à l'annexe de la maison de la culture de Azazga : La colline oubliée d'Abderrahmane Bouguermouh, La bataille d'Alger de Gillo Pontecorvo, Arezki l'Indigène de Djamel Bendeddouche, L'Oranais de Lyes Salem, Tahia ya Didou de Mohamed Zinet, Echebka de Ghouti Bendeddouche. Aussi, quatre ateliers sur les métiers du cinéma seront ouverts à la bibliothèque de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Il est question «De l'image au son, en passant par le montage par Sonia Ahnou ; de Lecture du cinéma par Massinissa Ould Oulhadj, de Manga par l'édition Z-link ; de Projets de cinéma par des membres du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographiques (FDATIC). Un ciné-village (projections de films) touchera aussi les localités de Draa El Mizan, Larbaa n'Ath Irathen, Bouzguène et Tigzirt.

R. C.



AU PROGRAMME DU JOUR

10h. Petit théâtre. Journée d'études sur le « Cinéma amazigh, bilan et perspectives à l'ère des technologies de l'information et de la communication » et les « Conditions de relance du cinéma algérien ». Avec Yacine Si Ahmed, anthropologue, Tahar Boukella, scénariste formateur, Abdelkrim Tazarout, critique de cinéma, Lies Semiane, directeur du Centre algérien de la cinématographie.

14h-20h. Salle de spectacles. Projection des longs métrages en compétition.

14h-20h. Cinémathèque. Projection des courts métrages et films d'animation en compétition.

10h. Bibliothèque. Ouverture des quatre ateliers.

NOUVEAU RECUEIL DE NOUVELLES EN ARABE

15 histoires avec Zoubir et Sara

L'ÉCRIVAIN et poète algérien Abderrazak Boukebba publie Kafanoun Lil'mawt, un recueil de quinze nouvelles en langue arabe où dominent les expérimentations formelles et esthétiques.

Dans ce livre de 136 pages, paru en Egypte, Abderrazak Boukebba explore un nouveau genre littéraire avec la même volonté de sortir des sentiers battus que dans ses précédents écrits, à la fois dans la construction narrative des nouvelles et dans l'architecture globale du recueil. Ces quinze histoires tournant autour des deux mêmes personnages, Zoubir et Sara, forment ainsi un seul récit fragmenté, selon différentes situations, et encadré par la première et la dernière nouvelle du recueil. Sur un ton élégiaque, l'écrivain évoque des thèmes comme l'amour, la mort, le départ, ou encore les figures de la femme et de l'orphelin, tout en se mettant lui même en scène dans ses nouvelles. En plus d'agir doublement sur le cours du récit, en tant qu'auteur et personnage à la fois, Boukebba laisse une grande part de liberté à ses deux héros qui semblent, à travers la confusion de leurs propos et de leurs actes, vouloir influer sur le destin qui leur ait réservé. Il va encore plus loin dans certaines nouvelles en proposant aux lecteurs de choisir eux-mêmes le dénouement parmi plusieurs probabilités. A ces expérimentations, l'écrivain incorpore d'autres types de discours comme l'écriture journalistique ou encore le monologue dans le théâtre, autant d'éléments qui accentuent l'atmosphère surréaliste, voire kafkaïenne, de ces nouvelles, difficiles d'accès pour le lecteur habitué aux narrations plus classiques. Ce recueil de nouvelles dont le titre peut être traduit par Un linceul pour la mort vient s'ajouter aux nombreuses publications d'Abderrazak Boukebba qui vont de la poésie au roman en passant par le théâtre, en plus de ses écrits dans la presse et de son travail d'animateur culturel.



APS

SORTIR

LITTERATURE
Vernissage de l'exposition La littérature italienne dans l'iconographie des livrets et des partitions d'opéra. Aujourd'hui, dimanche 18 octobre. 18h. Institut culturel italien, Alger.

CONTE
Tournée de la troupe de la conteuse Sihem Kennouche avec le spectacle Semaa Enda : Contes et chants du Maghreb. Aujourd'hui, dimanche 18 octobre. 18h. Maison de la Culture Emir-Abdelkader de Ain Defla. Avec le chef d'orchestre Kamel Maati. Au chant: Hayat Boukhriss de Meknes, Tinhinane Benkoussa de Béjaïa, Mohamed Jebali de Tunis, Djelloul Margha d'Adrar, Abbas Righi de Constantine, Mehdi Tamache d'Alger.
- Maison de la Culture Docteur Ahmed-Aroua de Koléa: lundi 19 octobre. 20h.
- Maison de la Culture Abdelmadjid-Chafai de Guelma : mercredi 21 octobre. 19h.
- Palais de la Culture de Skikda : jeudi 22 octobre. 17h.
- Maison de la Culture Houari-Boumediene de Sétif: vendredi 23 octobre. 17h.
- Institut national des hydrocarbures de Boumerdes : samedi 24 octobre. 15h30.

ART-COM
Exposition Com & art de Yasmine Hamaidia. Galerie Ezzou' Art, jusqu'au jeudi 22 octobre. Centre commercial de Bab Ezzouar, Alger.

PEINTURE
2e édition de Trait d'union: Exposition jusqu'au samedi 24 octobre. Centre culturel Mustapha-Kateb, Alger. Avec Noureddine Chegrane, Amel Benghezala, Faiza Bayou, Othmane Allalou, Samia Benmouhoub, Madjid Guemroud, Manel Messaoudi, Azizi, Amina Belaziz, Abdelhalim Kebieche, Amina Djerba, Ilhem Goumiri, Farida Himine, Zahia Kaci, Amel Kheznadji, Omar Khiter, Farah Laddi, Naima Leklou, Massinissa Teblali, Mouna Torchi, Nour Cheraz Zamenzer.

LIVRE
20e Salon international du livre d'Alger. Palais des expositions aux Pins Maritimes. Du mercredi 28 octobre au samedi 7 novembre. Nouveautés: Prix du meilleur stand (1er, 2e, 3e) ; Prix Assia Djebar du roman.

POLAR
7es Rencontres euro-maghrébines des écrivains à Alger. Les samedi 30 et dimanche 31 octobre. Salle Dar El Djazaïr du Palais des expositions.

ARCHITECTURE
Exposition L'art de construire en Espagne du photographe Ricardo Santonja jusqu'au mardi 10 novembre. Des images qui cherchent un nouveau langage visuel pour un dialogue entre le spectateur et l'architecture. Centre polyvalent de l'ambassade d'Espagne – Espace Espana –, Alger.

CHORALE
Inscriptions à la chorale Kadem, Alger, jusqu'au lundi 30 novembre.
Contact: choralekadem@gmail.com

NATURE
Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône.

COUPE DU MONDE 2017 (U17): ABID CHAREF ARBITRERA AUSTRALIE-ALLEMAGNE

L'ARBITRE international algérien Mehdi Abid Charef dirigera le match Australie-Allemagne, prévu aujoiurd'hui 18 octobre au stade Nelson Oyarzun (Chili) pour le compte de la première journée de la Coupe du Monde 2015 des moins de 17 ans qui débute samedi, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA). Le directeur de jeu algérien sera assisté du Tunisien Anouar Hmila et du Rwandais Theogene Ndagijimana. Le quatrième arbitre est l'Ethiopien Bamlak Tessema. Agé de 35 ans, Mehdi Abid Charef est international depuis 2011. Il va participer à sa première grande compétition internationale de sa carrière. Il avait participé en 2014 à Doha, à un séminaire pour préparer l'élite des arbitres africains, asiatiques et océaniques en vue du mondial 2018 en Russie.

LA FÉDÉRATION ANGLAISE DE FOOTBALL LÂCHE MICHEL PLATINI

LA FÉDÉRATION anglaise de football (FA) a annoncé vendredi qu'elle suspendait son soutien à la candidature de Michel Platini à la présidence de la Fédération internationale de football (Fifa). La FA dit avoir pris cette décision après avoir été informée par les avocats du Français de nouveaux éléments «liés aux questions au centre de cette affaire». «Après avoir pris connaissance de ces informations, le conseil d'administration a décidé de suspendre son soutien à la candidature de M. Platini à la présidence de la Fifa jusqu'à l'aboutissement de la procédure», indique la FA dans un communiqué publié sur son site internet. Jeudi, le comité exécutif de l'UEFA a apporté son soutien à Michel Platini, mais une source au sein de l'institution a déclaré qu'une réunion serait organisée la semaine prochaine pour décider si elle maintenait cet appui. Accusé d'avoir reçu, en 2011, un versement présumé «déloyal» de près de deux millions d'euros de la part du président démissionnaire de la Fifa, Sepp Blatter, Michel Platini a été suspendu jeudi dernier de toute activité liée au football pour une durée de 90 jours, suspension qui pourrait être prolongée de 45 jours.

APS

CYCLISME- GRAND PRIX CHANTAL BIYA (1ÈRE ÉTAPE):

2e place pour Adil Barbari

LE CYCLISTE algérien Adil Barbari a terminé à la 2e place de la première étape du Tour International cycliste «Chantal Biya» au Cameroun qui se déroule du 14 au 18 octobre. Barbari a parcouru la distance de 112,5 km courue en boucle autour du stade annexe de Bépanda dans le 5e arrondissement de Douala en 2h31'03»derrière le vainqueur de l'étape l'Estonien Mikhel Raim de l'équipe «Team Pro Immo Nicolas», crédité du même temps ainsi que de l'autre algérien, Nassim Saidi, arrivé 3e de cette étape. Au classement par équipes, l'Algérie arrive en tête avec un temps de 7h33'09». La deuxième étape aura lieu entre Yaoundé et Ebolawa, la troisième partira de Zoétélé pour Sangmélima via Meyomessala, alorq que la dernière étape se déroulera entre Sangmélima et Yaoundé, avec l'arrivée au Boulevard du 20 mai.

TOURNOI NATIONAL DE BILLARD :

64 participants à la 1ère édition du tournoi de Batna

Pas moins de 64 participants (46 séniors et 18 issus de catégories de jeunes) prennent part au 1er tournoi national de billard ouvert vendredi à la salle omnisports de Batna.



Cette compétition qui met en lice des athlètes issus de 16 clubs représentant les wilayas d'Alger, Annaba, Batna, Biskra, Bouira, Constantine, Guelma, Relizane, Khenchela, Mostaganem, Oran, Sétif, Sidi Bel-Abbes et Tébessa, est organisé sous le signe de la commémoration de la journée nationale de l'Emigration. Inscrit au calendrier de la Fédération algérienne de Rafle et Billard (FARB), le tournoi vise à «faire connaître davantage cette discipline et à encourager sa pratique», a indiqué M. Sami Sematti, président de la ligue de rafle et billard de la wilaya de Batna. Le tournoi qui se poursuivra samedi vise aussi à créer une émulation entre les athlètes et à jauger leur niveau, selon M. Sematta qui a ajouté que cette compétition permettra de sélectionner les talents susceptibles de renforcer la sélection nationale. Approché par l'APS, le président de la Fédération algérienne de rafle et de billard, Amine Maïdi, a estimé de son côté, que cette compétition est «très importante du fait qu'elle sert de préparation aux athlètes que plusieurs échéances attendent». Indiquant que le programme tracé par la FARB se poursuit pour développer ce sport à travers l'ensemble des wilayas du pays par l'installation de ligues et de nouveaux clubs. M. Maïdi a également précisé que la Fédération qui dispose actuellement de 18 ligues encadrant 16 clubs, ambitionne de disposer d'ici à 2016 une trentaine de ligues et d(une vingtaine de clubs. Quinze (15) officiels dont des arbitres internationaux sont présents à ce rendez-vous sportif organisé à l'occasion de la célébration du 54è anniversaire de la journée de l'Emigration, à l'initiative de la Fédération algérienne de rafle et de billard, en coordination avec la ligue locale et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Batna.

APS

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS CHAMPIONS (DAMES) :

Le GS Pétroliers bat l'AS Dar Chaâbane de Tunisie (65-55)

LES BASKETTEUSES du GS Pétroliers ont réussi leur entrée en lice au 17e championnat arabe des clubs champions de basket-ball (Dames), en s'imposant devant l'AS Dar Chaâbane de Tunisie sur le score de (65-55), en match comptant pour la 2e journée du groupe A, disputé vendredi au Caire. Après une première mi-temps équilibrée, où les deux équipes ont fait jeu égal (15-15) au premier quart-temps et (26-26) à la mi-temps, les joueuses du GSP ont pris l'avantage au 3e quart-temps (43-41) avant de conclure le match sur un écart de 10 points (65-55). L'entraîneur du GS Pétroliers, Yacin Belal, joint par l'APS s'est montré satisfait du résultat obtenu par ses joueuses, avouant que «c'était un match difficile face à un adversaire tenace». «Nous avons raté la première mi-temps en laissant les Tunisiennes s'accrocher au score. En deuxième mi-temps mes joueuses sont revenues dans le match notamment en défense pour prendre l'avantage et gagner le match», a-t-il déclaré. Les Pétrolières exemptes de la première journée disputée jeudi, disputeront leur deuxième match samedi face El Djazira d'Egypte. Le GSP est le seul représentant algérien dans cette compétition qui regroupe 10 équipes réparties en deux groupes. Les Pétrolières, championnes d'Algérie en titre, évoluent aux côtés d'Erryadi du Liban, de l'AS Dar Chaâbane de Tunisie, d'El Djazira d'Egypte et d'El Charika (Emirats arabes unis). Le groupe B est composé du club organisateur, El-Sayd d'Egypte, de l'Espérance de Nabeul (Tunisie), de Sirouane d'Irak, d'El Fahisse de Jordanie et de la sélection égyptienne des U18.

SEMI-MARATHON D'ALGER : EN SOLIDARITÉ AVEC LES ENFANTS TRISOMIQUES

Un grand bravo pour une louable initiative

DES DIZAINES d'athlètes (enfants, messieurs et dames) ont participé vendredi au semi-marathon d'Alger, ciblant à attirer l'attention sur les difficultés que rencontrent les enfants trisomiques. Cet évènement, organisé par l'entreprise Sport Events International en partenariat avec la Fédération algérienne du sport pour tous, «a revêtu également un caractère éducatif pour les jeunes, les sensibilisant entre autres sur les bienfaits du sport», a indiqué l'attaché de communication de l'Association nationale chargée de l'intégration scolaire des enfants trisomiques, Mahmoud Ammoura. Le semi-marathon d'Alger, disputé sur une distance de 12 km sous le slogan «Mon école, mon avenir», a été marqué par la participation de toutes les catégories d'âge, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. Le coup d'envoi de la course a été donné à proximité de l'Université de Dély-Brahim, sur les hauteurs de la capitale, y compris pour les enfants, qui, cependant, n'ont concouru que sur une distance d'un (1) kilomètre. A la fin de la compétition, le classement a été établi en fonction du sexe et surtout de la catégorie d'âge : 18-30 ans, 31-40 ans, 41-50 ans, et les vétérans de plus de 51 ans. Au classement général, la 1re place est revenue à Nassim Driffel, suivi
d'Abdelaziz Guerziz et Hocine Benaziza. Pour les messieurs, la catégorie d'âge 18-30 ans a été remportée par Boucherit Bentamra, celle de 31-40 ans par Omar Chelabi et les 41-50 ans par
Abdelaziz Hadj Youcef. Abdelkader Aouameur a triomphé, lui, chez les vétérans (51 ans et plus). Quant aux dames, elles ont vu les victoires de Meriem Harrak (18-30 ans), Virginie Auger (31-40 ans), Osika Bellet (41-50 ans) et Ghislaine Fellman (51 ans et plus)

8e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Des cartons et des surprises au rendez-vous

Cette 8e journée caractérisée par quatre cartons, dont un réalisé à l'extérieur par le Paradou AC à Oum El-Bouaghi a été tout à l'avantage du leader, l 'USM Bel Abbès, qui a marqué de nouveau son territoire et a surtout gardé ses distances avec de ses deux poursuivants immédiat le CA Batna et l'ASO Chlef.



En revanche, cette étape s'est avérée fatale, pour ne pas dire catastrophique en haut du tableau pour le CAB Bordj Bou Arréridj, qui a reçu une sévère correction de la part de l'AS Khroub. L'autre fait marquant du jour, outre la défaite de la JSM Skikda sur son terrain devant le MC El-Eulma, est cette éclatante victoire du Paradou, en déplacement. Ainsi donc, le leader, l'USMBA, n'a pas fait dans le détail pour accrocher à son tableau de chasse une autre victime, l'USMM Hadjout en l'occurrence, et mettre trois précieux points dans son escarcelle pour poursuivre sa marche en avant en toute sérénité, avec trois unités de plus sur le duo de dauphins, l'ASO et le CAB, de plus en plus menaçant. Les Lions de Chlef ont rugi avec force pour dévorer une équipe de Saïda sans gaz. Une défaite lourde de conséquence pour la formation de Saïda, qui a également perdu deux éléments importants, expulsés en cours de jeu. Les Aurésiens du CAB, pour leur part, se sont contentés du strict minimum pour passer le cap de l'OM Arzew et comptabiliser trois bons points qui leur permettent de rester accrochés au bon wagon, duquel l'ex-dauphin, le CABBA, est tombé lourdement. Ce dernier a payé cash son excès de confiance affiché avant son déplacement chez l'AS Khroub. Une lourde défaite qui va obliger le coach Khezzar à revoir sa copie et à bien secouer le cocotier pour que cette correction ne laisse pas de séquelles chez les Criquets. Journée fatale aussi pour la JSM Skikda, qui a plié l'échine dans son jardin et devant un public record face à sa bête noire de toujours, le MC El-Eulma. Babya renoue du coup avec la victoire et peut entrevoir la suite avec plus de confiance. Les V noirs, décevants de bout en bout, remettent les pieds sur terre après deux succès consécutifs et se doivent, par conséquent, de retrousser les manches pour éviter de sombrer. A mettre en exergue, pour cette journée, ces deux coups d'éclat dans la partie basse du tableau. Avec la victoire du PAC à Oum El-Bouaghi, les Pacistes ont confirmé leur dernier sursaut d'orgueil, et il faudra compter avec eux pour une remontée au classement. Les Chaouis, quant à eux, n'ont plus le droit à l'erreur pour s'extraire de la zone rouge, où le CRB Aïn Fekroun a lui aussi fait parler la foudre en écrasant de tout son poids l'A Bou Saâda non encore remis de sa dernière défaite à domicile face à la JSM Skikda.

Sam S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

JSM Skikda - MC El-Eulma	1-2
CA Batna - OM Arzew	1-0
AS Khroub - CA Bordj Bou Arréridj	3-1
US Chaouia - Paradou AC	1-3
CR Aïn Fekroun - Amel Bou Saâda	3-0
USM Bel Abbès - USMM Hadjout	2-0
ASO Chlef - MC Saïda	3-1
JSM Béjaïa - O. Médéa (Hier à 18h00)	

Classement :	Pts	J
1. USM Bel-Abbès	17	8
2. CA Batna	14	8
—. ASO Chlef	14	8
4. CABB Arréridj	13	8
5-. AS Khroub	12	8
6. O. Médéa	11	7
—. JSM Skikda	11	8
8— MC Saida	9	8
—A Boussaâda	9	8
—. OM Arzew	9	8
—. MC El Eulma	9	8
—Paradou AC	9	8
13. USMM Hadjout	8	8
— US Chaouia	8	8
— CRB Ain Fekroun	8	8
16. JSM Béjaïa	7	7

SEMI-MARATHON D'ALGER : EN SOLIDARITÉ AVEC LES ENFANTS TRISOMIQUES

Un grand bravo pour une louable initiative

DES DIZAINES d'athlètes (enfants, messieurs et dames) ont participé vendredi au semi-marathon d'Alger, ciblant à attirer l'attention sur les difficultés que rencontrent les enfants trisomiques. Cet évènement, organisé par l'entreprise Sport Events International en partenariat avec la Fédération algérienne du sport pour tous, «a revêtu également un caractère éducatif pour les jeunes, les sensibilisant entre autres sur les bienfaits du sport», a indiqué l'attaché de communication de l'Association nationale chargée de l'intégration scolaire des enfants trisomiques, Mahmoud Ammoura. Le semi-marathon d'Alger, disputé sur une distance de 12 km sous le slogan «Mon école, mon avenir», a été marqué par la participation de toutes les catégories d'âge, aussi bien chez les messieurs que chez les dames. Le coup d'envoi de la course a été donné à proximité de l'Université de Dély-Brahim, sur les hauteurs de la capitale, y compris pour les enfants, qui, cependant, n'ont concouru que sur une distance d'un (1) kilomètre. A la fin de la compétition, le classement a été établi en fonction du sexe et surtout de la catégorie d'âge : 18-30 ans, 31-40 ans, 41-50 ans, et les vétérans de plus de 51 ans. Au classement général, la 1re place est revenue à Nassim Driffel, suivi d'Abdelaziz Guerziz et Hocine Benaziza. Pour les messieurs, la catégorie d'âge 18-30 ans a été remportée par Boucherit Bentamra, celle de 31-40 ans par Omar Chelabi et les 41-50 ans par Abdelaziz Hadj Youcef. Abdelkader Aouameur a triomphé, lui, chez les vétérans (51 ans et plus). Quant aux dames, elles ont vu les victoires de Meriem Harrak (18-30 ans), Virginie Auger (31-40 ans), Osika Bellet (41-50 ans) et Ghislaine Fellman (51 ans et plus)

CHAMPIONNAT DES EMIRATS (BUTEURS) : BELFODIL MONTE À LA DEUXIÈME PLACE

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Ishak Belfodil, est monté à la deuxième place au classement des buteurs du championnat de football aux Emirats arabes unis à la faveur du but marqué lors de la victoire de son équipe Bani Yas sur le terrain des Emirats club (3-0), vendredi en ouverture de la 5e journée de l'épreuve. Belfodil a porté à quatre son capital but, alors que les deux co-premiers au classement des buteurs, les Argentins Larrivey (Bani Yes) et Taglabue (Al-Wahda) ont en marqué six.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE :

Belkaroui indisponible 10 jours, Bounedjah une semaine

LE DÉFENSEUR international algérien du Club Africain Hichem Belkaroui, blessé lors du match amical des Verts contre le Sénégal (1-0) disputé mardi à Alger, sera indisponible 10 jours, rapporte vendredi la presse locale. Aligné par Christian Gourcuff dans le onze de départ contre les Lions du Sénégal, l'ancien joueur de l'USM El Harrach n'a pas repris la partie en seconde période. Il observera un repos de 10 jours. Belkaroui a manqué le derby de la capitale perdu par le Club Africain contre l'ES Tunis (0-2) disputé mercredi au stade Radès en championnat de Tunisie de Ligue 1 professionnelle. Il devrait manquer les deux prochains matchs contre le Stade Gabsien et l'AS Marsa.
De son côté, l'attaquant international de l'ES Sahel Baghdad Bounedjah, également blessé lors de la rencontre amicale de l'Algérie face au Sénégal, sera indisponible durant une semaine. Le buteur de l'Etoile devrait être prêt pour la prochaine rencontre de son équipe face au CS Hammam-Lif, prévue le 28 octobre pour le compte de la troisième journée de la Ligue 1 tunisienne.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE : NABIL KOUKI NOUVEL ENTRAÎNEUR DU CLUB AFRICAIN

LE COACH de la formation soudanaise d'Al Merrikh Nabil Kouki, a été nommé nouvel entraîneur du Club africain en remplacement du Français Daniel Sanchez, limogé au lendemain de la défaite des «Clubistes» face à l'ES Tunis (2-0) dans le derby de la capitale. Le récent demi-finaliste de l'actuelle édition de la Ligue des champions d'Afrique avec Al Merrikh, s'est engagé avec le Club Africain jusqu'à Décembre 2016, précise le champion de Tunisie sur son site officiel. Le nouveau coach Clubiste a entamé son travail vendredi après midi en dirigeant sa première séance d'entraînement. L'ex-entraîneur de la formation soudanaise d'El Merrikh s'est fixé comme objectif avec son nouveau club, remporter des titres.

LIGUE 1 FRANÇAISE/ STADE RENNAIS: MEHDI ZEFFANE OPÉRATIONNEL CONTRE NICE

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN du Stade Rennais, Mehdi Zeffane, remis de blessure, est désormais opérationnel pour la réception de l'OGC Nice ce soir, en match comptant pour la 10e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. Le latéral algérien figure dans le groupe convoqué par le coach Philippe Montanier pour cette rencontre.

IL VIVAIT AVEC UN CURE-DENT DANS LE COEUR DEPUIS DEUX ANS



IL SOUFFRAIT depuis des mois d'infections récurrentes: en opérant cet Argentin de 42 ans, les chirurgiens ont découvert un cure-dent dans son coeur, avalé deux ans plus tôt sans qu'il s'en soit rendu compte.
"Nous savions qu'il fallait retirer un élément étranger, je pensais que c'était un cathéter. Quand j'ai dit aux membres de l'équipe que c'était un cure-dent en bois, ils ne me croyaient pas. Ils me disaient 'il te faut prendre ta retraite', 'tu es devenu fou'", a raconté le chirurgien Fernando Cichero.
Le médecin a expliqué que le cure-dent était progressivement passé du système digestif au système sanguin, avant d'arriver au coeur. "Par chance, a-t-il ajouté, c'était un homme sain et robuste." "J'ai passé six mois entre l'hôpital et chez moi, je sentais que quelque chose me piquait le coeur", a relaté Horacio Videla devant l'hôpital Fernandez de Buenos Aires, soulagé et souriant.
Au cours des derniers mois, il a perdu 7 kg. "J'avais beaucoup de fièvre et les médecins ne savaient pas ce que j'avais", a-t-il dit. "Il faut bien mâcher", a ironisé le patient devant des journalistes. Selon le Dr Cichero, deux cas semblables ont été répertoriés dans des revues scientifiques, en 1972 au Japon et il y a cinq ans en Chine.

Sa Super Nintendo est allumée depuis 20 ans pour une étonnante raison

POUR NE PAS PERDRE ses données de sauvegarde, un Japonais a préféré garder sa console de jeu branchée. La facture d'électricité doit être salée...
Un Japonais affirme que sa Super Nintendo est allumée depuis... 20 ans afin de ne pas perdre sa sauvegarde. "Je suis sûr que ma première version d'Umihara Kawase, sortie sur SNES il y a plus de 20 ans, tourne depuis plus de 180.000 heures", dit-il, comme le relate France Info.
Selon ce geek - n'ayons pas peur des mots -, il est persuadé qu'il devra recommencer à zéro s'il doit couper sa console de jeu. La panne de courant est évidemment sa plus grande hantise.
Pour les plus jeunes, sachez qu'à l'époque, il n'était pas toujours possible de sauvegarder sa partie puisque les jeux étaient encore sur cartouches. Méfiant, ce joueur japaonais préfère ne pas prendre le risque de devoir recommencer Umihara Kawase, sorti en 94, depuis le début.
Reste quand même une question: comment se fait-il qu'il n'ait toujours pas réussi à terminer le jeu depuis longtemps?



UN ADO TUÉ PAR SES PARENTS LORS D'UN RITUEL DE PÉNITENCE?



UNE SESSION de conseil spirituel a tourné au drame dans une secte religieuse de l'Etat de New York cette semaine, quand un adolescent de 19 ans a été battu à mort par ses parents et son frère grièvement blessé.
Les parents du garçon, Bruce et Deborah Leonard, âgés de 65 et 59 ans, ont été chacun inculpés pour homicide, a indiqué la police de New Hartford. Quatre autre membres de l'église, nommée Word of Life Church, ont aussi été arrêtés et inculpés pour agression au second degré.
"Les deux frères ont été sujets pendant plusieurs heures à des punitions physiques, dans l'espoir que chacun avoue ses péchés et demande pardon", a expliqué mercredi le chef de la police Michael Inserra. La nature des péchés présumés n'a pas été précisée mais les deux frères ont souffert de "traumatismes dus à l'usage de la force", selon la police.Lucas Leonard, 19 ans, a été déclaré mort à l'hôpital, où des membres de l'église l'avait emmené. Son frère de 17 ans Christopher n'a été retrouvé que plusieurs heures plus tard dans l'église. Il est désormais soigné à l'hôpital mais se trouve dans un état "grave", selon la police. "Cela nous a pris des heures pour retrouver Christopher", a déclaré M. Inserra. "Les membres de la famille, pour être honnêtes, étaient réticents à nous donner des informations". Davantage d'arrestations pourraient avoir lieu.
"Nous ne sommes pas en train de dire que (les parents) avaient l'intention de tuer leur fils", a précisé le procureur du district du comté d'Oneida, Scott McNamara, lors d'une conférence de presse. "Nous pensons qu'ils essayaient de blesser grièvement leur fils, et qu'il est mort ensuite de ses blessures", a-t-il précisé.
Des voisins ont indiqué au site Syracuse.com que l'église, qui abritait auparavant une école, était une "secte", où on pouvait entendre ses membres chanter au milieu de la nuit.

Le saviez-vous

EN MOYENNE, UN MANGEUR DE VIANDE CONSOMME AU COURS DE SA VIE PLUS DE 7000 ANIMAUX !



Selon l'organisation Vegetarian Calculator, Les humains qui consomment de la viande dévorent plus de 7000 animaux dans leur vie, dont 27 cochons, 11 vaches et 2400 poulets.
Plus encore, un mangeur de viande qui vivra à 80 ans consommera 4500 poissons, 80 dindes et 30 moutons.
Les lapins, les canards, les oies, les chèvres, les crevettes et les calmars sont inclus dans le calcul et le total monte à environ 7500.

LA CIA UTILISAIT UNE CHANSON D'UN BOYS BAND POUR TORTURER UN PRISONNIER



UN RAPPORT d'une ONG américaine révèle que la CIA a utilisé des chansons du groupe Westlife pour torturer ses prisonniers. L'un d'eux, pourtant innocenté quelques années plus tard, a même voulu mettre fin à ses jours.
Un rapport très sérieux, notamment rapporté par la BBC.
Suleiman Abdullah, un pêcheur tanzanien, est livré à la CIA en 2003 par un seigneur de guerre somalien. L'homme est considéré comme étant une "menace" pour les Etats-Unis.
Il va être interrogé par James Michell et Bruce Jessen, deux anciens psychologues de l'US Army. Ces derniers ont inventé un nouveau procédé pour mener les interrogatoires, en utilisant notamment le heavy metal et une chanson du groupe irlandais Westlife pour obtenir les informations recherchées.
"Durant ses interrogatoires, on jouait une chanson mielleuse intitulée "My Love", entrecoupée d'extraits de heavy metal, à un volume assourdissant." On lui jettait aussi de l'eau froide et on le projetait contre un mur.

Lancement d'un streaming musical simplifié accessible depuis sa télévision PHOTO

Plusieurs musiciens dont Robbie Williams ont mis tout leur poids mercredi dans le lancement d'un nouveau service de streaming simplifié, nommé Electric Jukebox et destiné aux auditeurs moins équipés d'un point de vue technologique.



Cette plate-forme est accessible par un boitier qui se branche à l'arrière du poste de télévision et est opéré par une télécommande pouvant être activée par un microphone.
Les créateurs d'Electric Jukebox espèrent séduire les auditeurs qui apprécient les possibilités du streaming, pour écouter de la musique en ligne à la demande et sans téléchargement, mais qui trouvent les applications internet fastidieuses et préfèrent écouter leurs chansons préférées dans le canapé devant leur télévision.
Electric Jukebox sera actualisé chaque jour pour proposer de nouveaux morceaux ainsi que des mix d'artistes comme Robbie Williams, le chanteur pop britannique ancien membre du groupe Take That, et la chanteuse américaine rock-folk Sheryl Crow.
"Ecouter de la musique et la partager avec les autres, ça fait partie de la vie. Et on a un peu perdu ça avec les écouteurs et les iPhone", a expliqué Sheryl Crow dans un communiqué.
Electric Jukebox sera seulement disponible aux Etats-Unis et au Royaume-Uni au prix de 229 dollars (179 livres), comprenant une année d'abonnement.
La plate-forme propose un abonnement annuel, alors que les autres plateformes sur internet comme Spotify vendent un service mensuel. Pour renouveler son abonnement sur Electric Jukebox, il faudra payer 60 dollars aux Etats-Unis et 60 livres au Royaume-Uni.
Il s'agit pour la plateforme de séduire les quelque "200 millions de gens qui achètent des CD tous les mois et (ceux) encore plus nombreux qui en achètent occasionnellement", a expliqué Rob Lewis, le directeur général d'Electric Jukebox, basée à Londres.
"Après dix ans de streaming, seules 40 millions de personnes s'y sont converties parce que c'est un service complexe, difficile à installer et que les gens ont peur des abonnements renouvelés directement sur leurs cartes de crédit", a-t-il ajouté.
Spotify, leader du secteur, affirme avoir 75 millions d'utilisateurs dont seulement 20 millions sont abonnés à des contenus illimités et sans publicité. La société suédoise et ses rivaux comme Rhapsody, Deezer, Rdio et Google Music, demandent généralement aux utilisateurs d'installer une application et de fournir leur numéro de carte bancaire. L'installation prend quelques minutes mais suppose d'avoir un smartphone ou un ordinateurs.

LE CONCEPT DE MONTRE MODULAIRE BLOCKS CARTONNE SUR KICKSTARTER



La start-up britannique Blocks Wearables est à l'origine du premier projet de montre connectée modulaire, c'est-à-dire personnalisable grâce à un ou plusieurs modules complémentaires. Un produit abouti est disponible sur la plate-forme de financement participatif Kickstarter pour des livraisons prévues en mai 2016. Le boitier de la montre comporte un écran circulaire de 1,34 pouce. L'appareil intègre notamment un accéléromètre et un microphone. Il fonctionne à l'aide d'un système d'exploitation maison, compatible avec les smartphones iOS et Android.
Le principe de Blocks est de personnaliser la montre avec les composants supplémentaires de son choix. Parmi les premiers modules disponibles figurent une extension de batterie (de l'ordre de 20% par module supplémentaire), un cardiofréquencemètre, un GPS, une puce NFC (technologie sans contact) et un outil indiquant à la fois la température, la pression atmosphérique et l'altitude. Les futurs modules devraient comprendre de la mémoire Flash, un appareil photo ou bien encore un outil de mesure de la qualité de l'air.

Plusieurs millions de dollars de commandes ?

Dès son premier jour de présence sur Kickstarter, Blocks a déjà dépassé les 250.000 dollars, la somme demandée pour pouvoir mener à bien sa commercialisation. Il est cependant toujours possible d'adhérer au projet, qui pourrait rapidement dépasser le million de dollars de financement. Il en coute de 195 dollars pour la montre dans sa version basique à 285 dollars pour le boitier standard accompagné de 4 modules, au choix, sachant que diverses formules permettent ensuite de commander plusieurs modèles, plus ou moins personnalisés. L'idée d'appareils de haute technologie connectés et modulaires n'est pas nouvelle. Ainsi, Google travaille sur un projet de smartphone, Ara, à la fois économique, écologique et personnalisable. Le principe est de mettre en place un smartphone composé d'une multitude de petits blocs correspondant à autant de composants interchangeables : processeur, mémoire, appareil photo, haut-parleur, puce 3G, etc. Pour l'instant, le projet est repoussé à 2016.

Xbox One: l'adaptateur sans fil pour relier la manette au PC sortira en novembre



L'APPAREIL MICROSOFT
Officiel qui permettra d'utiliser sa manette de Xbox One sur PC débarquera le 3 novembre prochain dans l'Hexagone, pour le plus grand plaisir des gamers. Ce petit objet très simple se présente sous la forme d'une clé USB. Jusqu'à présent ceux qui souhaitaient utiliser leur manette Xbox One sur leur ordinateur devaient la brancher à l'aide de son câble USB. Avec le "Xbox Wireless Adapter for Windows", ce branchement ne sera plus nécessaire. Cet adaptateur sans fil ne sera cependant compatible qu'avec les manettes de la console Xbox One. Il faudra de plus avoir effectué la mise à jour de son logiciel Microsoft et fonctionner sous Microsoft 10 afin que l'appareil puisse être mis en route. Il sera mis en vente au prix de 24,99 euros. Les précommandes sont déjà ouvertes sur certains sites marchands.

Pour s'imposer dans le secteur de l'information, Facebook pourrait bientôt lancer Notify

D'APRÈS DES INFORMATIONS du site spécialisé The Awl, le réseau social serait en train de tester une application nommée Notify qui viserait à créer des flashs infos.
L'objectif premier de Facebook est de concurrencer directement Google, leader internet de l'accès aux actualités, et la rapidité des informations de Twitter.
La société a déjà fait clairement comprendre que c'était un secteur primordial pour elle en lançant Instant Articles en mai dernier. Neuf grands titres de la presse internationale (Le New York Times, BuzzFeed, National Geographic, The Atlantic et NBC aux États-Unis, la BBC et le Guardian au Royaume-Uni et Bild et le Spiegel en Allemagne) ont en effet accepté de publier une partie de leurs contenus (articles, vidéos et photos) intégralement sur les pages de Facebook.



Grâce à l'application Notify, la firme de Mark Zuckerberg pourrait imposer sa présence davantage dans le secteur des médias. L'idée est de centraliser grâce à une même application les alertes de différents organes de presse, et de les publier en temps réel sur une page unique, quelle que soit leur provenance.
Si elle est validée, l'application Notify pourrait être présentée lors du Web Summit qui aura lieu à Dublin du 3 au 5 novembre prochain. Elle serait ensuite lancée dans la foulée.

Questions ?
Réponses !

PEUT-ON DEVENIR ALLERGIQUE À L'ÂGE ADULTE ?



Bien sûr, l'apparition soudaine d'une réaction allergique est même le propre d'une allergie ! En fait, être allergique, c'est tout simplement avoir un système immunitaire qui s'emballe au contact d'une substance extérieure appelée allergène. Il n'y a pas d'âge pour cela, même si une telle réaction est plus fréquente chez l'enfant.

Exemple de l'allergie alimentaire

Prenons l'exemple de l'allergie alimentaire. Un exemple pertinent, puisqu'il concerne pratiquement deux millions d'adultes. Une personne peut manger un aliment pendant des années avant de développer une allergie. Ainsi, on ne compte plus le nombre d'adeptes des fruits de mer qui, un jour, déclenchent une intolérance alimentaire violente. Le scénario est identique avec les pollens présents dans l'air.
Et pour cause, plus la personne est allergique (même si elle ne le sait pas), plus elle fabrique des anticorps (les IgE) et plus elle réagit lorsqu'elle est en présence de quantités de plus en plus faibles d'allergènes. Il suffit donc que la concentration des anticorps atteigne un certain niveau dans l'organisme pour déclencher l'allergie…
En revanche, des zones d'ombre subsistent quant à l'origine exacte d'une sensibilité allergique. Les facteurs environnementaux (pollution, usage intensif d'insecticides ou de colorants dans l'alimentation) sont souvent mis en cause. Mais pas seulement. Certaines prédispositions génétiques aussi, sont pointées du doigt. Ainsi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) rappelle-t-elle qu'un enfant dont les deux parents sont allergiques, a 50% de risque de le devenir à son tour…

La graine de la Terre serait née il y a 1 à 1,5 milliard d'années

Le champ magnétique de la Terre permet à notre planète de garder son atmosphère et protège sa biosphère des rayons cosmiques. Selon une récente découverte, son intensité aurait augmenté rapidement il y a un peu plus d'un milliard d'années. L'événement signalerait le début de la formation de la graine de la Terre, la partie solide du noyau ferreux.



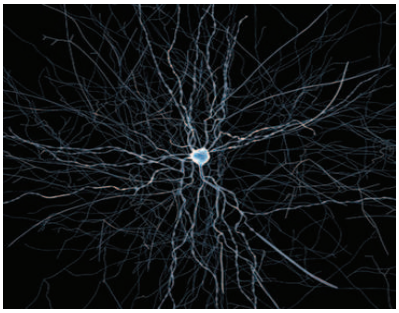
Après sa formation, la Terre s'est différenciée très rapidement – avec un noyau, un manteau et une croûte – à partir d'un matériau très proche de celui trouvé aujourd'hui dans certaines météorites appelées chondrites à enstatite. Ainsi, il n'aurait fallu que quelques dizaines de millions d'années pour qu'apparaisse un noyau de fer et de nickel liquide, prenant en sandwich avec la croûte le manteau de notre planète.
Toutefois, les chercheurs ne savent pas très bien si la géodynamo qui produit le champ magnétique de la Terre a commencé à fonctionner juste après la naissance du noyau. Ils ont tout de même trouvé des traces de l'existence de ce champ conservées dans des minéraux appartenant à des roches âgées de 3,6 milliards d'années découvertes en Afrique du Sud. Il est même possible que le bouclier magnétique de la Terre soit en place depuis plus de 4 milliards d'années si l'on prend au sérieux quelques indications ténues de sa présence, enregistrées par les fameux zircons australiens de Jack Hills.
Mars, de son côté, possédait bien un tel bouclier très précocement : vers 4,4 milliards d'années probablement – les scientifiques le savent depuis l'analyse de la météorite martienne ALH84001. Il n'y a donc aucune raison apparente pour que ce ne soit pas aussi le cas sur Terre.
Un groupe de chercheurs de l'université de Liverpool, au Royaume-Uni, vient cependant d'annoncer dans une publication du journal Nature la découvert d'une brusque augmentation de l'intensité du champ magnétique de la Terre dans les archives paléomagnétiques datées d'il y a environ 1 à 1,5 milliard d'années. Selon les chercheurs, ce saut dans la valeur du champ magnétique de la magnétosphère s'expliquerait par l'amorce de la formation de la graine de la Terre, la partie solide du noyau découverte par la danois Inge Lehmann. Précédemment, les estimations sur l'âge de l'apparition de cette graine, élément essentiel dans l'histoire de la Terre, variaient entre 0,5 et 2 milliards d'années.

Une géodynamo alimentée par la chaleur latente de cristallisation du fer

Pourquoi un tel saut dans l'intensité du champ magnétique ? Pour le comprendre il faut se rappeler que nous disposons de modèles de l'intérieur de la Terre ainsi que de simulations numériques de ce qui se passe à l'intérieur de notre globe. Ces modèles et simulations sont contraints par les observations des sismologues, les expériences de hautes pressions effectuées avec les cellules à enclumes de diamant et enfin la fameuse expérience VKS qui a permis de tester nos idées sur l'origine des inversions du champ magnétique de la Terre. Il ne fait donc guère de doute que ce champ magnétique est engendré par des mouvements de convection turbulents dans la partie liquide du noyau, le tout en relation avec la rotation de notre planète. Mais, pour maintenir cette convection, il faut de l'énergie. On pense qu'elle provient en grande partie de la chaleur latente de cristallisation libérée dans le noyau par la formation de la graine. Si tel est bien le cas, on comprend bien pourquoi le début de ce phénomène a été concomitant avec des mouvements de convection plus vigoureux dans le noyau et donc avec la génération d'un champ magnétique plus intense.
La détermination de l'histoire de l'intensité du champ magnétique de la Terre peut sembler académique mais ce serait oublier son rôle important dans la protection des organismes vivants contre les rayons cosmiques et, surtout, dans le maintien d'une atmosphère. On a toutes les raisons de penser que Mars a perdu la sienne du fait de l'érosion atmosphérique produite par le vent solaire due à la perte de son bouclier magnétique.

Le cerveau d'un rat modélisé (partiellement) sur ordinateur

DES CHERCHEURS internationaux ont simulé, sur ordinateur, une partie du cerveau d'un rat. Ce petit bout de cerveau virtuel marque un premier pas vers la modélisation du cerveau humain.
Ces travaux parus dans la revue Cell, menés dans le cadre du Blue Brain Project et coordonnés par l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse, visent tout d'abord à reproduire un cerveau de rat complet et, à plus long terme, à modéliser un cerveau humain pour mieux le comprendre et l'étudier. Cette première reconstruction d'un échantillon de tissu cérébral et de son fonctionnement contient plus de 31.000 neurones, 55 couches de cellules et 207 différents sous-types de neurones.
D'importants efforts de recherche sont en cours en Europe et aux États-Unis pour déterminer les différents types de neurones ou encore les cellules nerveuses du cerveau, pour mesurer leurs propriétés électriques et cartographier les circuits neuronaux et leurs branchements.
Utilisant cette abondance de données, ces scientifiques ont reproduit une tranche virtuelle du cerveau représentant différents types de neurones dans la région du néocortex ainsi que les mécanismes clés contrôlant leur fonctionnement : en découle notamment une modélisation de leur connectivité, y compris près de 40 millions de



synapses et 2.000 branchements entre chaque type de cellules cérébrales.
« Cette reconstruction virtuelle a nécessité un nombre gigantesque d'expériences, a expliqué Henry Markram de l'EPFL. Elle ouvre la voie à la capacité de prédire le flux électrique dans tous les 40 millions de synapses », des structures permettant la transmission de messages électriques ou chimiques entre les neurones.

Une première étape avant la numérisation du cerveau entier

Une fois achevée cette reconstruction, les chercheurs ont utilisé de puissants superordinateurs pour simuler le comportement des neurones dans différentes conditions.
Ils ont toutefois estimé que cette simulation cérébrale ne constituait pas une démonstration suffisante indiquant qu'il est possible de reproduire informatiquement un cerveau humain, qui contient plus de cent milliards de neurones.
« Il s'agit seulement d'un premier pas », a dit Henry Markram, qui imagine un outil de recherche capable de numériser certaines caractéristiques des neurones et leurs branchements qui sont communs à tous les cerveaux. On est encore très loin, estiment les chercheurs, de pouvoir télécharger la personnalité la personnalité d'un être humain dans un ordinateur.
Cette étude a été en partie financée par le Human Brain Project, un programme de recherche européen doté de plus d'un milliard de dollars (soit 879 millions d'euros au cours actuel).

Les filons d'or enfin expliqués

L'or est rare, mais sa concentration dans les gisements étonne les géologues. Une explication vient cependant d'être trouvée et repose sur une forme de soufre récemment découverte : l'ion trisulfure S3-, qui le transporte efficacement. De quoi mieux localiser de nouvelles ressources de métaux précieux (l'or, mais aussi peut-être le molybdène et le platine) et d'améliorer le traitement de leurs minerais.

Bien que l'or soit l'un des métaux les plus rares sur Terre, avec des teneurs moyennes de l'ordre d'un milligramme par tonne de roche seulement, il existe des endroits de la croûte terrestre où ce métal se concentre jusqu'à parfois 1 kilogramme par tonne dans des roches et filons, permettant ainsi une extraction économiquement rentable. Ces gisements se forment à partir de fluides aqueux enrichis en sel, soufre et parfois CO2, qui circulent dans la croûte terrestre, extraient le métal des roches et des magmas, puis le transportent et le déposent au bon endroit et au bon moment.

Cependant, les facteurs favorables à ce transfert de l'or depuis la roche source et l'état du métal dans le fluide restent encore mal compris. Jusqu'à présent, le sulfure (provenant du sulfure d'hydrogène H2S) et le chlorure (provenant de sels, comme NaCl ou KCl) étaient considérés comme les seuls composés capables de faciliter le transport de l'or (Au) en se liant au métal et en formant des complexes solubles dans le fluide (par exemple, AuCl2-, Au(HS)2-). Toutefois, les capacités de mise en solution de l'or par ces composés sont médiocres et la formation des gisements d'or ainsi que leur distribution sur Terre demeurent une énigme.



Des fluides géologiques soufrés recréés en laboratoire

Pour tenter de la résoudre, quatre équipes françaises (des géologues, chimistes et physiciens du CNRS, des universités de Toulouse III – Paul Sabatier 2, Pierre et Marie Curie, Grenoble Alpes et de Lorraine) ont mesuré les teneurs et l'état chimique de l'or dans des fluides modèles riches en soufre. Ils ont utilisé pour cela des réacteurs et cellules de haute température et pression et la spectroscopie d'absorption de rayons X sur synchrotron.

Ces fluides on été fabriqués en laboratoire aux compositions et conditions analogues à celles de la croûte terrestre : températures jusqu'à 500 °C, pressions jusqu'à 2 kbars (soit l'équivalent d'une profondeur de 7 km environ), teneurs en soufre jusqu'à 3 %, teneurs en sel jusqu'à 20 %. Ils contiennent majoritairement du sulfure et du chlorure et, en plus faibles quantités, d'autres formes de soufre comme les ions radicalaires S3- (et S2-) découverts récemment. Contre toute attente les chercheurs ont constaté que les composés se liant fortement à l'or ne sont ni les sulfures ni les chlorures mais les ions S3-. Il se forme des complexes très stables (de type Au(HS)S3-), capables de transporter des teneurs en or 10 à 100 fois supérieures à celles des sulfures ou des chlorures.

Grâce à un modèle thermodynamique, les chercheurs ont démontré que ces espèces radicalaires de soufre, bien que moins abondantes que le sulfure et le chlorure dans la plupart des fluides naturels, sont capables d'extraire de grandes quantités d'or du magma lors de son dégazage, ou des roches sédimentaires subissant de fortes pressions et températures (métamorphisme), puis de les transporter à travers la croûte terrestre.

Lorsque ces fluides chauds remontent à la surface, se refroidissent ou rencontrent une roche de composition différente (par exemple un calcaire), les radicaux de soufre se décomposent alors, laissant leur butin d'or se déposer dans des veines et cavités avec des minéraux majeurs, comme la pyrite (le sulfure de fer le plus abondant auquel l'or est souvent associé).

La découverte de ces complexes stables et mobiles entre Au et S3- aide à expliquer le paradoxe de la formation des gisements d'or et permet un plus vaste choix des sites où de nouveaux gisements pourraient être découverts, offrant ainsi plus de potentiel pour l'exploration. D'autres métaux économiquement importants, comme le molybdène ou le platine, également considérés comme très peu mobiles, pourraient aussi se lier à S3-, augmentant ainsi fortement leur mobilité et leur dépôt par les fluides. Les résultats de cette recherche, publiés dans les Pnas, pourraient aussi aider à améliorer les procédés d'extraction des métaux de leurs minerais et la synthèse hydrothermale de nanomatériaux à base d'or.

On a découvert un nouveau cycle de Milankovitch pour le climat

UN CYCLE ORBITAL de 9 millions d'années pilote le cycle du carbone et les processus climatiques à long terme depuis le Mésozoïque. Ce cycle, dont on a trouvé des traces dans les rostres des bélémnites, a temporisé la dynamique saisonnière du climat entre le Jurassique et le début du Crétacé.

Les cycles de Milankovitch sont des variations de l'insolation reçue par la Terre pilotées par des modifications périodiques des mouvements orbitaux. Ces derniers sont particulièrement connus pour avoir rythmé la dynamique des phases glaciaires et interglaciaires au cours du Quaternaire, mais de nombreuses études montrent que ces variations de l'ordre de la dizaine à la centaine de milliers d'années se sont aussi manifestées dans des périodes géologiques plus reculées. Cependant, ce peut-il que de grands mouvements astronomiques régulent la dynamique du climat à l'échelle de plusieurs millions d'années ? Et si oui, par quel processus ?

Une étude parue dans la revue PNAS du 13 octobre, des chercheurs de Toulouse laboratoire (GET, CNRS-Université Toulouse 3) et de Brême (laboratoire MARUM, Université de Brême), montrent qu'un facteur orbital de longue durée



a temporisé la dynamique saisonnière du climat entre le Jurassique et le début du Crétacé. Elle repose sur une analyse inédite de la composition géochimique de bélemnites, des fossiles d'animaux marins morphologiquement proches des calamars, ayant enregistré la chimie et la température de l'eau de mer entre -200 et -125 Ma (millions d'années). De façon surprenante, les résultats montrent une fluctuation cyclique de la composition en carbone de l'eau tous les 9 Ma.

Une modification de l'excentricité de l'orbite terrestre causée par Mars

En accord avec les calculs astronomiques, cette durée de 9 Ma correspondrait à un grand cycle d'excentricité de l'orbite terrestre lié à un autre cycle de 2,4 Ma dépendant des interactions entre la Terre et Mars. Même si le lien entre composition chimique de l'eau et grands cycles astronomiques reste débattu, les auteurs suggèrent qu'une orbite très elliptique sur le long terme favoriserait des contrastes climatiques saisonniers importants comme les moussons et sécheresses intenses, défavorables à la préservation du carbone organique sur Terre.

En revanche, les périodes à orbite plus circulaire pourraient avoir conduit à des climats humides et stables favorisant le développement de la végétation, la productivité marine et la préservation de matière organique. Dans l'ensemble, ce cycle orbital de 9 Ma apparaît donc comme un métronome majeur de la longue dynamique des climats anciens, sur lequel se rajoutent néanmoins des perturbations occasionnelles telles que le volcanisme.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger 160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim
Tél :
(0553).49.32.07

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. : (0662) 18.41.81
 Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000 Tizi Ouzou
 Tél. : (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
 Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
 Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
 N° Tél : 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
 B.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES ONGLES MOUS ET CASSANTS...



Ils sont cassants

C'est quoi le problème ? Soit les ongles sont trop secs, soit ils sont trop durs, soit on a des carences alimentaires.

Je fais quoi ? En période « cassante », on les garde courts. Et on évite d'avoir l'ongle nu : on porte toujours une base avec ou sans vernis. Une à deux fois par an, on fait une cure de compléments alimentaires pour ongles et cheveux.

Ils sont ramollos

C'est quoi le problème ? C'est souvent un souci génétique, mais cela peut aussi venir d'une carence en vitamines ou en sels minéraux. Ça empire si on fait le ménage avec des produits agressifs ou qu'on utilise du dissolvant avec acétone.

Je fais quoi ? Une cure de vernis durcisseur : une couche au quotidien et, tous les trois jours, on enlève tout et on recommence. Bien aussi, les gélules pour fortifier les cheveux.

Je veux garder un teint d'été



Choisissez l'arme idéale

Le petit génie du teint léger et rayonnant, c'est l'enlumineur hydratant, enrichi en pigments perlés aux pouvoirs réflecteurs. Son truc : capter et renvoyer la lumière dans le but avoué de flatter le teint, de mettre les volumes en valeur et de flouter les défauts. La bonne teinte ? Chair ! Une couleur universelle qui sait jouer avec toutes les carnations, de la plus claire à la plus foncée. Plus elle est dosée en nacres, mieux elle plus elle accroche les regards sur le dancefloor.

Faites la peau lisse

Préparez le terrain de réflexion de la nacre en exfoliant le visage en douceur : plus la peau est lisse, mieux la lumière se reflètera. Ensuite, appliquez une crème de soin hydratante.

Envisagez toutes les issues

Chauffez la matière au doigt sur le dos de la main afin qu'elle fonde parfaitement sur la peau. Appliquez la comme une crème de soin en massant bien le visage pour un résultat frais, lumineux et transparent. Vous visez plus de couvrance ? Utilisez l'enlumineur en base, avant le fond de teint, ou mélangé à celui-ci.

Traquez les points de brillance

De l'éclat, oui ! De la brillance... ah, non ! Prélevez un soupçon de poudre libre transparente avec un pinceau large et plat. Appliquez sur la zone T (front, nez, menton), par pressions, sans mouvements de balayage. Ventilez l'excès par effleurages.



Mettez la couleur au garde à vous

Avec un fard à joues translucide, en texture liquide, gel ou crème (à chauffer d'abord). Tapotez d'abord le bombé de la joue puis étirez jusqu'en haut de la pommette pour diffuser la teinte et sculpter le visage en transparence. Les couleurs qui matchent : le rose cerise pour les peaux claires, le rose rouge pour les carnations moyennes à mates et le corail pour les fans du teint doré. Terminez en fixez le résultat en vaporisant une brume d'eau minérale à 30 centimètres du visage. Laissez sécher à l'air libre pour un résultat bien fondu et parfaitement glowy.

Des rides et la peau sèche...



La peau de croco est un terrain favorable pour l'apparition des rides... la bonne nouvelle ? En traitant la sécheresse, on traite (aussi) les rides !

Le topo.

La peau sèche présente un terrain très favorable à l'apparition des rides : comme elle manque d'eau, les ridules de déshydratation apparaissent vite et les rides d'expression marquent plus que sur une peau normale. L'épiderme peut être sec de nature (mais c'est assez rare à la trentaine) ou desséché par moments. Dans les deux cas, le constat est le même : le film hydrolipidique est altéré et il manque de lipides. Du coup, il tiraille et est inconfortable.

Le défi.

Réhydrater l'épiderme pour repulper les ridules de déshydratation et éviter que des rides plus durables n'apparaissent.

Les bons actifs.

On mise sur l'acide hyaluronique : cet actif, naturellement présent dans l'épiderme, peut capter 1 000 fois son poids en eau.
Aujourd'hui, on le trouve sous deux formes : à haut poids moléculaire, la molécule est grosse et reste en surface pour repulper les ridules et faire barrière à l'évaporation de l'eau ; à bas poids moléculaire, elle est plus petite et se fixe sur les récepteurs des cellules pour booster la production d'acide hyaluronique par l'épiderme. Le must, c'est de trouver une formule qui allie les deux poids moléculaires, pour agir en surface et en profondeur.
Bon point également pour les huiles nourrissantes comme l'argan ou le germe de maïs, qui boostent la fonction barrière de la peau (pour limiter la perte en eau) et relancent la synthèse de céramides.

Boire une petite bouteille d'eau avant chaque repas accélère la perte de poids

Boire 500 ml d'eau (l'équivalent d'une petite bouteille) avant chaque repas permettait aux personnes souffrant d'obésité de perdre davantage de poids. Les résultats de cette étude devraient paraître, au mois de septembre, dans la revue Obesity.
Les scientifiques ont fait passer des tests à 84 adultes obèses pendant 12 semaines. Après leur avoir prodigué des conseils sur la gestion du poids, sur l'alimentation et les activités physiques, les chercheurs les ont séparés en deux groupes.
Le premier groupe a été invité à boire 500ml d'eau (du robinet) 30 minutes avant le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner. Pour le second groupe, une méthode complètement différente : imaginer d'avoir le ventre plein avant chaque repas sans boire d'eau.



Résultat ? Ceux qui ont suivi la méthode « eau » ont perdu en moyenne 4.3 kg au cours des 12 semaines, ce qui revient à 1.3 kg de plus que le second groupe.

Tajine de poulet

Ingredients

- 1,5 kg poulet fermier
- 2 oignons hachées
- 0.1 gr de safran en poudre
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 3 c. à soupe d'huile de tournesol
- 1/2 c. à café de gingembre en poudre
- Sel et et poivre du moulin,
- 500 g de p

Les étapes:

1) Découpez le poulet en 8 morceaux salez.
2) Cuire les morceaux du poulet dans dans une cocotte-minute en ajoutant l'huile d'olive, l'huile de tournesol, les oignons finement hachés et les épices. Ajoutez le bouillon et un peu d'eau s'il est nécessaire.
3) Cuire couvert selon le temps de cuisson recommandé pour le poulet de votre cocotte.
Ajoutez les pommes de terre, les olives et le citron confit et laisser mijoter



encore quelques minutes (le temps nécessaire pour la cuisson des pommes de terres).
4) Ajoutez un peu d'eau si la sauce fait défaut car les pommes de terre absorbent la sauce et n'oubliez pas de vérifier l'assaisonnement.
Ajoutez en fin de cuisson le persil haché.
Servir dans un plat à tajine.

gateau sec

Ingredients

•250 g de farine de blé pâtisserie
•100 g de sucre en poudre
•30 g de graines de sésame grillées
•1 c-a-thé de graines de fenouil
•1 c-a-thé d'anis en poudre
•1 c-a-thé de levure sèche
•1 c-a-thé de levure chimique
•1 oeuf
•80 ml d'huile végétale
•1 c-a-soupe d'eau de fleur d'oranger
•une pincée de sel
•1 oeuf battu pour la dorure

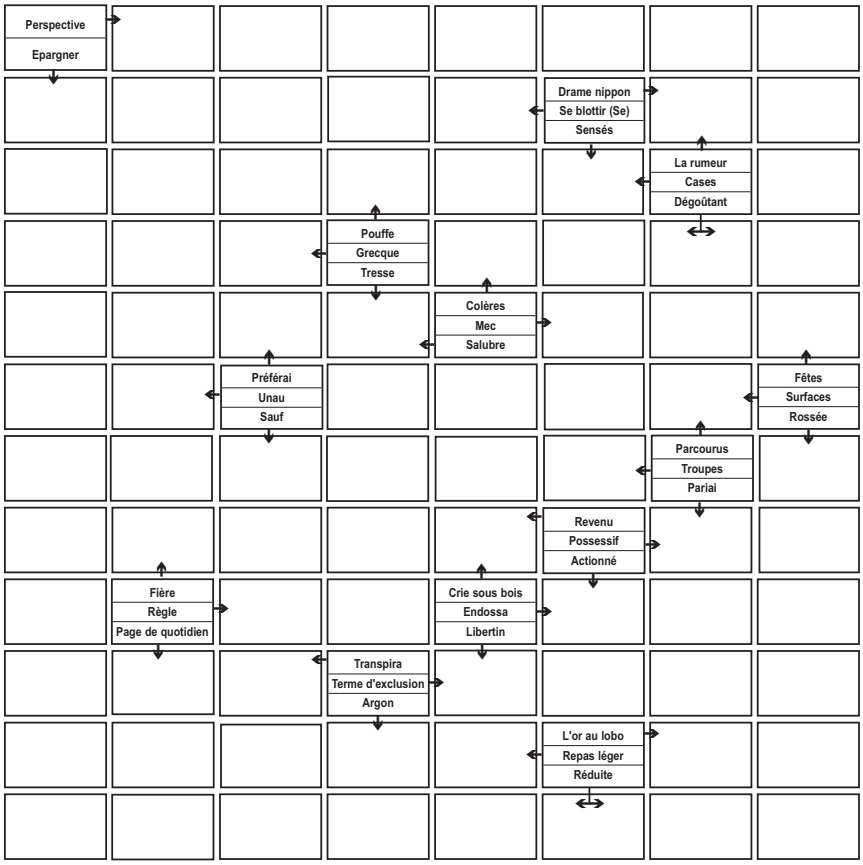
Les étapes:

1.Dissoudre la levure dans une petite quantité d'eau tiède avec un peu de sucre et laisser réagir pendant 10 min jusqu'à ce que la levure mousse.
2.Écraser les graines de fenouil au pilon ceci aidera à avoir plus saveur dans les Ka'ak.
3.Mélanger les ingrédients secs (farine, sucre, graines de sésame, graines de fenouil, l'anis la pincée de sel, la levure chimique).
4.Verser la levure sèche dissoute. Ajouter



l'oeuf ainsi que l'eau de fleur d'oranger.
5.Incorporer tous les ingrédients et ajouter l'huile progressivement tout en mélangeant. La pâte va devenir plus lisse.
6.Ajouter une petite quantité d'eau tiède au besoin (juste assez pour ramasser la pâte).
7.Pétrir la pâte pendant 5 min en utilisant la paume de la main jusqu'à ce que la pâte devienne lisse.
8.Former des petites boule de la taille d'un oeuf. Les rouler sur le plan de travail pour former un boudin. Joindre les 2 extrémités pour former un cercle.
9.Déposer au fur et a mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
10.A l'aide d'un couteau couper les bords des Ka'ak (il ne faut pas aller jusqu'à bout). Laisser reposer 15 min.
11.Préchauffer le four à 180 C (350 F). Badigeonner les gâteaux d'oeuf battu et enfourner pour 20 min ou jusqu'à obtenir une belle couleur dorée.

Mots fléchés n° 1517



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1516

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

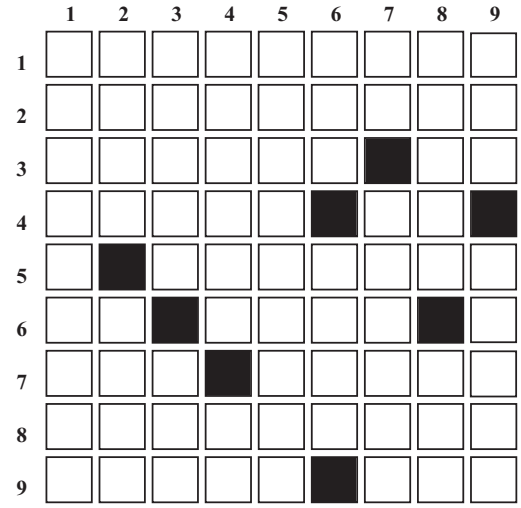
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 1517



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 1516

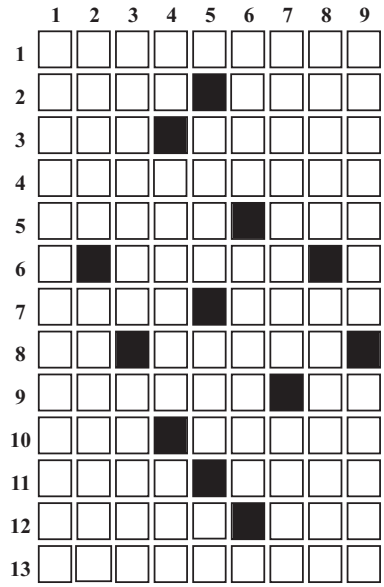
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 1517



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 1516

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

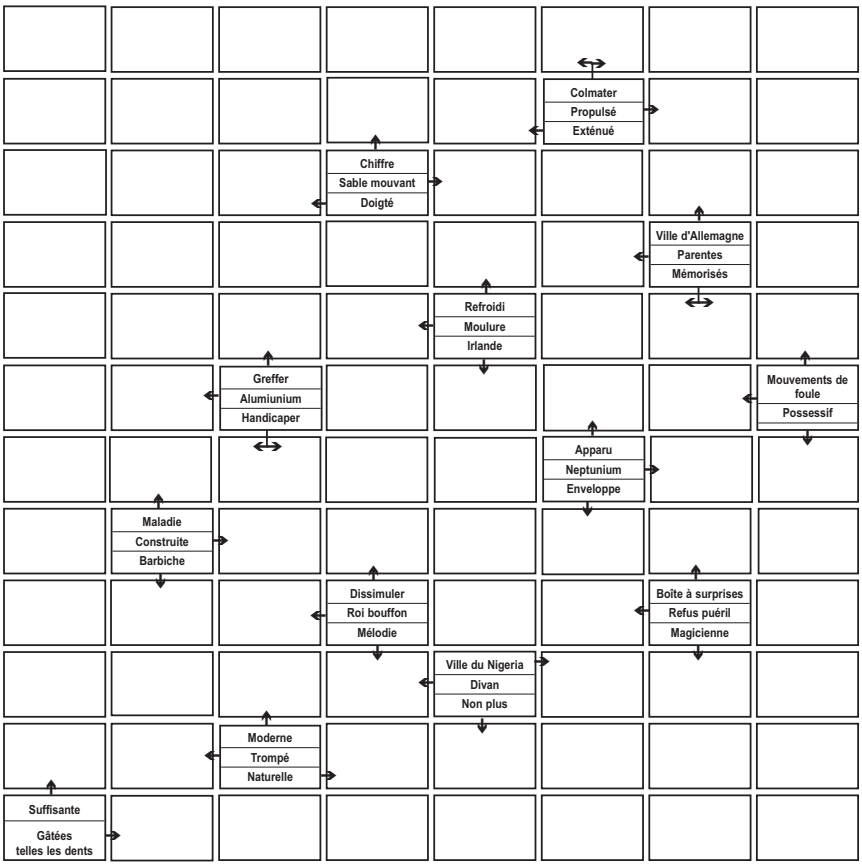
	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	



SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

Mots fléchés n° 1518



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1517

Horizontalement

- HORIZON
TAPIR - NO
HUTTES - C
ETA - SALE

SAIN - GUS
AI - ARES -
UNITES - B
RENTE - MA

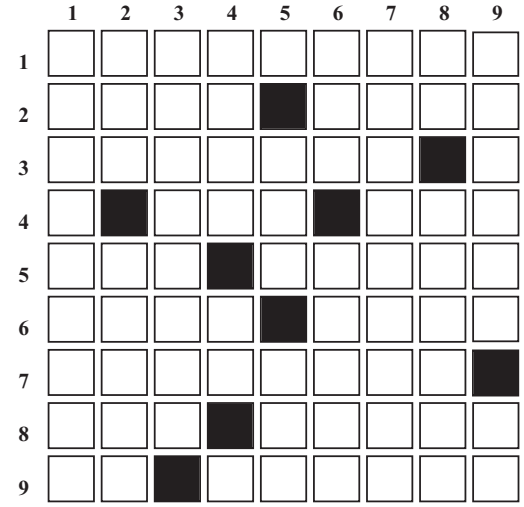
I - TE - MIT
SUA - OUST
ENCAS - AU
RETRECIE

Verticalement

- THESAURISER
HAUTAINE - UNE
OPTAI - INTACT
RIT - NATTE - AR

IRES - REE - OSE
Z - SAGES - MU - C
ON - LUS - MISAI
NOCES - BATTUE

Mots croisés 9/9 n° 1518



HORIZONTALEMENT

1. Disloquées - 2. Ville française - Pose un œil - 3. Arrêter en flagrant délit - 4. Transpira - Pomme - 5. Oasis du naufragé - Jure - 6. Réfléchit - Passé récent - 7. Quittant son pays - 8. Appelle la biche - Charges de solipèdes - 9. Face de dé - Rocher.

VERTICALEMENT

1. Démoralisera - 2. Peintre italien - Citronniers - 3. Ouvrage de menuiserie - 4. Bien charpenté - Argent du chimiste - 5. Chambre étanche - Traverse la jalousie - 6. Cheville de golf - Peine - 7. Fixer profondément dans l'esprit - 8. Petit lien - Céder pour un temps - 9. Cataloguer - Réfléchi.

SOLUTION N° 1517

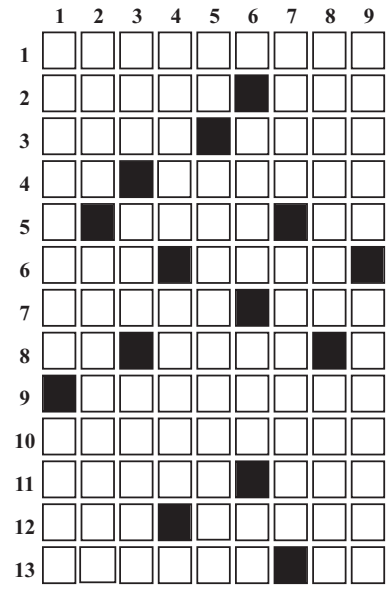
HORIZONTALEMENT

PREVALAIT
LAVEMAINS
AVINES - DE
CITER - PU -
I - ERIGEES
DP - ECOT - E
IOS - ANION
TRAHISONS
ECRIN - TUE

VERTICALEMENT

PLACIDITE
RAVI - PORC
EVITE - SAR
VENERE - HI
AMERICAIN
LAS - GONS -
AI - PETIOT
INDUE - ONU
TSE - SENSE

Mots croisés 9/13 n° 1518



HORIZONTALEMENT

1. Danse - 2. Dans la friteuse - Pièce de jeu d'échecs - 3. Mer grecque - Salves - 4. Point d'eau soudanais - Capitalise - 5. Sans dieu ni maître - Ego - 6. Parcours de golf - Suggestion - 7. Inflammation - Sans intérêt - 8. Répartie précoce - Coussin épais - 9. Engourdies de froid - 10. Perpétuelle - 11. Défie - Il vient de la campagne - 12. Ville française - Disposition des lieux - 13. Natte - Réfléchi.

VERTICALEMENT

1. Vaurien - Conjoncture - 2. Poète français - Entre le pré et la boucherie - 3. Cri de douleur - Ligne courbe - La petite à deux roues - 4. Sans surcharge - Pas rassemblés - 5. Cri de surprise - Ensembles familiaux - 6. Après l'heure habituelle - Ronge - Il glisse sur une planche - 7. Vociférations - Passer un vêtement - 8. Faute de foot - Les femmes - 9. Bien lotie - Elle permet d'être à la page.

SOLUTION N° 1517

HORIZONTALEMENT

FAVORISER
UNES - ROME
MER - HALES
ETREINDRE
CHINE- AIR
I - ECRIT - V
GIRO - SEVE
AN - RUSSE -
RETENU - IL

EGO - SELLE
TANT - SOLS
TUNIS - BEE
EXECUTEES

VERTICALEMENT

FUMECIGARET-
TE
ANETH -
INEGAUX
VERRIER -

TONNE
OS - ENCORE
- TIC
R - HIER - UNS -
SU
IRAN - ISSUES
- T
SOLDATES -
LOBE
EMERI - VEILLEE
RESERVE - LESES

SODUKU 147

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

							7	
5	9		3	8				4
6						2		
		7			3	6		1
				2				
1		4	5			7	9	
		6		5				3
3	2			7	4		5	
	4		6				1	



SOLUTIONS

3	5	7	9	8	6	1	4	2
2	4	1	7	5	3	6	8	9
9	6	8	4	2	1	7	3	5
1	9	6	2	7	8	4	5	3
5	8	3	6	9	4	2	1	7
7	2	4	3	1	5	9	6	8
6	3	9	5	4	2	8	7	1
4	1	2	8	3	7	5	9	6
8	7	5	1	6	9	3	2	4

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



19.55 : Les profs



Comédie avec Christian Clavier, Pierre-François Martin-Laval…
Les profs Alors que la France connaît un nouveau record d'élèves admis au BAC, le lycée Jules Ferry obtient l'indigne distinction de pire école du pays. La direction de l'établissement décide alors de tenter une nouvelle approche : embaucher les plus mauvais professeurs pour les plus mauvais élèves de France. Cutiro, Gladys, Polochon font partie des nouvelles recrues. Les professeurs, très fantaisistes, sont peu appréciés des parents d'élèves.

20.00 : Rennes / Nice - Football. Championnat de France Ligue 1. 10e journée.



FOOTBALL
Rennes / Nice - Football. Championnat de France Ligue 1. 10e journée. Les deux clubs figurent parmi les bonnes surprises de ce début de saison. Les Rennais de Sylvain Armand sont pour l'heure bien placés en embuscade dans le haut du tableau. Après neuf matchs les Bretons affichaient un bon bilan avec quatre victoires, quatre matchs nuls et une défaite. Il leur reste à confirmer cette bonne dynamique face aux Aiglons, impressionnants. Les hommes de Claude Puel ont en effet marqué les esprits en s'imposant face à Saint-Etienne, Bordeaux ou encore Bastia.

19.55 : Capital



Culture Infos
Les rois de la vente : leurs secrets pour nous faire acheter Les secrets des vendeurs de choc. Portraits de deux commerciaux, Priscilien, agent immobilier, Sylvie, vendeuse pour un cuisiniste. Rencontre avec Evelyne Platnic Cohen, qui a créé et fondé un centre d'entraînement intensif à la vente • Le business des seniors : des affaires en or ! Les plus de 50 ans ont plus que jamais le loisir et l'envie de consommer. Ils détiennent les deux tiers des richesses du pays • Foire de Marseille : le paradis des camelots. Avec 1 300 exposants et plus de 300 000 visiteurs, la Foire de Marseille est la deuxième plus importante de France, après celle de Paris.

19.55 : Astérix et Obélix : au service de sa Majesté



Comédie avec Gérard Depardieu, Edouard Baer…
Astérix et Obélix : au service de sa Majesté Jules César a décidé d'envahir la Bretagne. Le Royaume ne peut lui résister très longtemps. Aussi, la Reine Cordelia se résout à envoyer l'un de ses sujets, Jolitorax, en Gaule. Il doit y rencontrer les habitants du village d'Abraracourcix, qui résistent aux Romains depuis longtemps grâce à la potion magique. Le chef gaulois lui offre un tonneau de mixture et charge Astérix et Obélix de l'escorter jusque chez lui.

19.50 : Les enquêtes de Murdoch



Série avec Yannick Bisson, Thomas Craig…
Une pierre jetée à travers la fenêtre tue un jeune modèle lors d'un défilé de mode présentant des corsets. Des féministes protestaient devant l'immeuble. Sur place, Murdoch rencontre Miss Heloise, la propriétaire de l'établissement qui présentait un nouveau modèle de corset. Elle ne semble pas prendre l'enquête au sérieux.

21.00 : On n'est pas couché



On n'est pas couché - sur twitter #onpc Cette semaine, Laurent Ruquier reçoit Claude Bartolone, le président de l'Assemblée nationale, Joël Dicker, qui publie «Le Livre des Baltimore», Michel Drucker, qui publie «Une année pas comme les autres», Dominique Besnehard et Audrey Fleurot pour la série «Dix pour cent», programmée sur France 2, et Shy'm pour son album «A nos dix ans».

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:12	12:14	15:22	17:53	19:10
CONSTANTINE	05:17	12:19	15:27	17:58	19:15
ALGER	05:31	12:33	15:41	18:12	19:29
OUARGLA	05:22	12:24	15:37	18:07	19:20
CHLEF	05:38	12:40	15:49	18:19	19:36
MOSTAGANEM	05:43	12:45	15:54	18:25	19:41
ORAN	05:46	12:48	15:57	18:28	19:44

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5299 - DIMANCHE 4 MOUHARRAM 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	30°	20°
Oran	28°	19°
Constantine	27°	16°
Ouargla	35°	21°

INSTITUT CULTUREL ITALIEN

La XVe édition de la semaine de la langue italienne dans le monde

L'Institut Culturel Italien d'Alger organise du 18 au 24 octobre 2015, en collaboration avec l'Ambassade d'Italie, l'Ambassade de Suisse en Algérie, l'Université d'Alger 2 Bouzareah et les départements d'italien.

La Semaine de la langue Italienne est désormais un rendez-vous annuel incontournable qui concerne tout le réseau des Instituts Culturels Italiens situés dans le monde. Le but principal de la "Semaine" est celui de faire le point sur la présence de la culture et de la langue Italienne dans le monde; de fait, pendant une semaine seront présentées des manifestations représentatives de la culture italienne. Cet important événement, placé sous le Haut Patronage du Président de la République Italienne, naît de la collaboration entre le Ministère des Affaires Etrangères, les Ambassades et les Instituts Culturels italiens dans le monde.

Le thème de cette édition est dédié à « l'Italien de la musique et la musique de l'italien « dont l'objectif est de mettre en exergue les rapports et les échanges entre la langue italienne et la musique dans tous ses genres à partir du mélodrame à la musique contemporaine jusqu'au au rap.

Deux expositions auront lieu à la Salle Polyvalente de l'Institut Culturel Italien : dimanche 18 octobre l'Institut Culturel Italien présentera à partir de 18h00 à Salle Polyvalente de l'Institut Culturel Italien d'Alger l'exposition « La littérature italienne dans l'iconographie des livrets et des partitions d'opéra «.

LeesandraMalusardi responsable ajointe des Archives Historiques du théâtre de l'Opéra de Roma et commissaire de l'exposition, nous présente le rapport entre littérature et mélodrame qui s'est développé, dans la plupart des cas, à travers la presque inévitable



DR

médiation du livret, trait d'union naturel entre source littéraire – roman, nouvelle, drame – et composition musicale.

Dans ce contexte, le terme « livret «, devenu désormais courant et aussi adopté dans sa forme italienne (« Libretto «) par plusieurs langues européennes, était déjà utilisé aux débuts du théâtre musical. Le livret est d'habitude rédigé par un poète, un écrivain, un librettiste professionnel, et se prévaut toujours d'une publication à part entière. Son destinataire est le grand public qui l'achète généralement avant le spectacle et le consulte comme unique et nécessaire intermédiaire avec la représentation.

Née depuis peu et après de longues méfiances contre le texte verbal de l'opéra, la science du libretto présente un caractère interdisciplinaire et met en œuvre les méthodes de recherche philologique. La composition de la partition est en revanche différente : en plus du texte, elle contient l'adaptation en chant et piano de l'entière partition d'opéra, un instrument pour les « spécialistes « condensé de paroles et sons. Celui-ci aussi participe, tel que le livret, à la réalisation du spectacle lyrique. L'iconographie illustrée sur les couvertures de ces deux écrits a été mutée dans le temps, reflétant le goût et les nécessités de la presse de l'époque, bien que quelques éléments conventionnels aient été maintenus. À partir de la vaste collection de livrets et partitions conservés auprès de l'Archive Historique du Théâtre de l'Opéra de Rome, une sélection d'images a été effectuée : de la couverture de la première impression originale du 1980 du livret de la CavalleriaRusticana de Pietro Mascagni, à la couverture raffinée en style Liberty de la Fedra à la manière de d'Annunzio (1863-1938) (personnage prééminent de la littérature italienne du XIX-XXème siècles) mise en musique par Ildebrando Pizzetti ; de la reproduction de la page de garde de la partition relative au premier opéra en absolu : L'Orfeo de Monteverdi de 1607, fable pastorale inspirée par Poliziano (1454-1494) (un des poètes italiens les plus importants du XVème siècle), aux précieux dragons feu rouge que Ricordi choisit pour orner la partition Turandot de Puccini, dernier titre de la saison du grand mélodrame.

Lundi 19 octobre rendez-vous à l'Institut Culturel Italien d'Alger pour le vernissage de l'exposition « Written in Italy « à 18h30.

L'histoire de cette exposition part d'une collection privée, née d'une manière nouvelle et peu italienne d'archiver de simples souvenirs : demander, à quiconque aille à l'étranger, de ramener un livre italien traduit en une autre langue. Après 16 ans de recueil, la collection contenait 200 livres quand, son curateur Davide Grittani, pense l'enrichir en faisant participer des personnalités culturelles impliquées dans les traductions de la langue italienne.

Initiée en 1992, la collection englobait les traductions offertes par éditeurs, auteurs ou leurs héritiers, instituts culturels italiens, ambassades, agences littéraires et librairies italiennes à l'étranger, totalisant ainsi 2850 livres en 2008.

De collection à bibliothèque, le concept de l'exposition Written in Italy a reçu la sponsorisation du Ministère des Biens culturels et du Ministère des Affaires Etrangères devenant donc la première exposition sur la langue italienne traduite à l'étranger.

Aujourd'hui, la bibliothèque rassemble 3000 livres représentant 53 langues, 800 auteurs et 21 alphabètes, et a réussi à impliquer 40 éditeurs italiens et 12 étrangers, 53 écrivains, 40 instituts culturels italiens, 10 agences littéraires et 30 ambassades ; et tout cela 23 ans après sa création.

Written in Italy a été exposée à Foggia, Turin, Boulogne, Leuca, Rome (Italie), Cordoue (Argentine), Skopje (Macédoine), Vilnius (Lituanie), Amsterdam (Pays-Bas), Séoul (Corée du Sud), Doha (Qatar), Montevideo (Uruguay), Sydney (Australie), Santiago du Chili (Chili) et Alger (Algérie).

De la collecte des livres à leur transport, l'exposition a parcouru 196.000 km (Alger incluse).

Son voyage est raconté à travers le prochain livre de Davide Grittani, Les livres ne font pas le check-in.»

TIZI OUZOU

Retour sur les 50 ans du cinéma algérien

LA 14e ÉDITION du Festival annuel national du film amazigh s'est ouverte hier au Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi Ouzou. La cérémonie d'ouverture officielle s'est déroulée en présence des responsables locaux ainsi que des membres du Haut Commissariat à l'Amazighité, et plusieurs artistes conviés pour la circonstance.

Comme le coup d'envoi de l'évènement coïncide avec la célébration de la date historique du 17 Octobre 1961, les organisateurs ont prévu une projection autour des massacres qui ont eu lieu ce jour-là à Paris en (France). La cérémonie comporte également l'ouverture des expositions sur les 50 ans du cinéma algérien que réalise l'association Lumière. Après l'allocution d'ouverture prononcée par le commissaire du Festival du film amazigh, Hachimi Assad, ont été présentés les films en compétition pour cette 14e édition, au nombre de 23, dont 6 long métrages, 10 court métrages, 4 documentaires et 3 films d'animation. A été également projeté lors de la soirée, en guise de film d'ouverture, le long métrage Fadhma N'Soumer de Belkacem Hadjadj.

Pour la journée d'aujourd'hui, en plus de la poursuite de l'exposition relatant les 50 ans du cinéma algérien, et une autre consacrée à la vente de livres, les organisateurs ont inscrit le lancement des quatre ateliers de l'édition, dont le premier consacré aux métiers du cinéma traitera de : «l'image au son, en passant par le montage».

Le second atelier est réservé aux enfants. Il portera sur la lecture du cinéma et sera encadré par Massinissa Ould Oulhadj tandis que le troisième est un atelier consacré aux Mangas dont l'encadrement sera assuré par l'école Zlink. Le dernier espace est celui des projets que prendront en charge les membres du FDATIC. Au niveau du petit théâtre de la maison de la Culture c'est une journée d'étude consacrée au «cinéma amazigh, bilan et perspectives à l'ère des technologies de l'information et de la communication» qui sera animée par Yacine Si Ahmed, Tahar Boukella, Abdelkrim Tazarout et Liès Semiane.

La même journée connaîtra, en outre le lancement de la projection des films en compétition dans la catégorie des longs métrages entre 14h et 20h au niveau de la grande salle de spectacles.

Les productions courts métrages seront projetées au niveau de la Cinémathèque de Tizi-Ouzou, au moment où l'annexe de la maison de la culture d'Azazga effectuera un retour sur le parcours du cinéma algérien à travers la projection de certains films vedettes comme La Bataille d'Alger et Hassan Terro, La colline oubliée et Arezki l'Indigène, Tahia Ya Didou et l'Oranais.

L'édition du film amazigh pour cette année sera élargie aux villages à travers une collaboration avec des associations culturelles comme c'est le cas à Tigzirt, Bouzeguène et Larbaâ Nath Iraten qui connaîtront des projections de films.

La troisième journée sera marquée par la poursuite des ateliers, une journée d'étude sur les conditions de relance du cinéma algérien, des expositions et des projections des films en compétition.

Un programme similaire est prévu pour les journées de mardi et mercredi, en plus de portes ouvertes sur le FDATIC. Enfin, il convient de noter que le rideau sera baissé sur la 14e édition du festival de film amazigh jeudi avec une cérémonie de remise de prix aux lauréats du concours dans les différentes catégories suivi d'un spectacle d'animation artistique.

A. Drifa